

24^e ANNÉE.

N^{os} 1 ET 2 - MARS-JUIN 1930.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAÏNE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT (I^{er}), Fils et Successeur

2, Rue du Cadran-Saint-Pierre et 3, Rue de l'Écu

1930



AVIS

Pour éviter à la Société des frais inutiles de recouvrement, nous prions nos Collègues de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, soit 15 francs, par mandat ordinaire ou par mandat chèque postal à M. Georges BEAUSSERON, Trésorier-Adjoint de la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE, 14, rue Saint-André, à Reims.

Compte Chèques Postaux, Nancy N° 145-15

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

- | | |
|--|---|
| • Liste des membres. | Les Voies romaines à Reims. (Rapport de M. Bry.) |
| • Procès-Verbaux des Séances des 22 décembre 1929 et 30 mars 1930. | • Rapport sur les fouilles exécutées dans l'immeuble de M. J. Villé, Négociant en vins de Champagne, 13, boulevard Foch, à Reims. |
| • Fouilles de Saint-Laurent-sur-Othain (Meuse). | • Notes de présentation relatives à un outillage néolithique et paléolithique. |
| • Découverte d'une station néolithique dans la vallée de la Marne. | • Notes sur l'industrie préhistorique de Boursault (Marne). |
| • Outils préhistoriques recueillis à Nanteuil-la-Fosse et dans les principaux ateliers de la montagne d'Avize (Marne). | • Le silex aux environs de Reims. |
| • Note complémentaire sur le cimetière celtique « des Vins de Bruyères », à Prosnès (Marne). | • Note sur un casque gaulois recueilli dans le cimetière des Marquises, près Brunay (Marne). |
| • Sur un vase orné de cercles concentriques. | • Le Cimetière celtique de la Hourgnote, à Liry (Ardennes). |
| | • Bibliographie. |

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

LISTE DES MEMBRES DE LA S. A. G. au 1^{er} Janvier 1930

Présidents d'Honneur :

- MM. le Docteur O. GUELLIOT, 31, rue Campagne-Première, Paris-XIV^e.
MENNÉCIER, Préfet Honoraire, Conservateur des Musées de la Ville de Reims, 11 bis, place du Chapitre, Reims.

Membres d'honneur :

- MM. le Sous-Préfet de Reims.
le Maire de Reims.
le Marquis Joseph de BAYE, Archéologue, au Château de Baye (Marne).
François CLAES, Conservateur du Musée des Antiquités et Arts Industriels de la Ville d'Anvers (Belgique).
l'Abbé BREUIL, Professeur au Collège de France, 52, avenue de la Motte-Picquet, Paris.
Marcellin BOULE, Professeur au Muséum Laboratoire de Paléontologie, 3, place Vallhubert, Paris-V^e.

- MM. le Docteur Henri MARTIN, Ecole des Hautes-Etudes, Laboratoire de la Quina, par Villebois-Lavalette (Charente).
Henri DENEUX, Architecte en Chef des Monuments Historiques à l'Archevêché, Reims.
Adrien de MORTILLET, Président d'Honneur de la Société Préhistorique Française, Professeur à l'Ecole d'Anthropologie, 154, rue de Tolbiac, Paris-XIII^e.
NOBLE, Directeur de l'Ecole Professionnelle, 55, rue Libergier, à Reims.

Membres Honoraires :

- M^{me} BECRET, avenue de la Gare, Braine (Aisne)
la Princesse de POLIGNAC, boulevard Henry-Vasnier, Reims.
MM. Hugues KRAFFT, Président de la Société des Amis du Vieux Reims, 42, rue de Lubeck, Paris.
MIGNOT, 9, boulevard Lundy, Reims.
le Comte Bertrand de MUN, 18, rue du Marc, Reims.
le Marquis de NAZELLES, 12, rue du Général-Sarrail, Reims.
le Marquis de POLIGNAC, boulevard Pommery, Reims.

Membres Actifs :

- MM. ALARD Jules, Architecte, 1, rue Thiers, Reims.
BACQUENOIS, 37, Grande-Rue, Maisons-Alfort (Seine).
BASTIN (Docteur Alfred), Deville (Ardennes).
BAUDRAN François, 35, rue des Fuseliers, Reims.
BAUCHART, Instituteur, Lavannes (Marne).
BEAUSSERON Georges, 14, rue Saint-André, Reims.
BELLEVIGNE Paul, Vigneron, Serzy-et-Prin (Marne).
BELLEVOYE Lucien, Bijoutier, 6, rue Thiers, Reims.
BENARD LE PONTOIS (le Commandant), Conservateur du Musée de Penmarck, villa Jacques-André, rue du Petit-Juan, Cannes (Alpes-Maritimes).
BERANGER, Professeur d'Agriculture, 12, rue du Cadran-Saint-Pierre, Reims.
BERTIN Armand, Pharmacien, 12, rue de Chamery, Reims.
BERTON Paul, Sculpteur, 3, rue Marie-Stuart, Reims.
BOBIN Olivier, Archéologue, Faubourg de Reims, Fismes (Marne).
BOCQUILLON Armand, Instituteur, Tours-sur-Marne (Marne).
BOSCHER Maurice, Négociant, rue du Temple, Reims.
BOSTEAUX-COUSIN, Propriétaire, Lavannes (Marne).
BOSTEAUX-HOMERE, Cultivateur, Cernay-les-Reims (Marne).
BOURDON, Archéologue, à Rozet-Saint-Albin (Aisne).
BOURDON Marc, Interprète, 61, boulevard de la Madeleine, Nice (Alpes-Maritimes).
BOUXIN Armand, Antiquaire, 24, rue Martin-Peller, Reims.
BRISSON André, Cultivateur, Ecury-le-Repos, par Bergères-les-Vertus (Marne).
BRODIER Henri, Avoué, 6, rue Saint-Jean, Châlons-sur-Marne.

- MM. BRUNER Gaston, Chapelier « A l'Hérissé », rue de l'Étape, Reims.
BRUNSHAUSEN René, 22, rue de l'Arquebuse, Reims.
BRY Maurice, 11, avenue d'Épernay, Reims.
BUARD Gaston, Maire de Witry-les-Reims (Marne).
CABROL, Sous-Chef de Bureau au Ministère des P. T. T., 8, rue Saint-Romain, Paris-VI^e.
CANARD, Numismate, Maire de Ludes (Marne).
CARDINAL Maurice, Entrepreneur de Menuiserie, Saint-Brice-Courcellles (Marne).
CARLIER Jules, Archéologue, Bray-Hannogne, par Bannogne (Ardennes).
CARRE Roger, Négociant, 111, rue de Cernay, Reims.
CAZALIS (l'abbé), Collège Saint-Pierre, Fourmies (Nord).
CAZIER Charles, Entrepreneur, 30, rue Paul-Adam, Reims.
CERCLE AGRICOLE DE REIMS, 15, rue Charzy, Reims.
CHARLIER Eugène, 40, rue de Bezannes, Reims.
CHANCE Marius, Viticulteur, Mailly-Champagne (Marne).
CHARLIER Roger, Warmeriville (Marne).
CHARPENTIER Pierre, Attaché d'Ambassade, 38, Knightsbridge, Londres, S W I (Angleterre).
CHENET Georges, Archéologue, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux Historiques, Le Claon, par les Islettes (Meuse).
CHIRIS, Propriétaire, Solesmes (Nord).
M^{me} CRISTIENS, 79, boulevard Lundy, Reims.
MM. COMTE (Docteur François), avenue de Laon, Reims.
COQUART Albert, Hôtelier, Bazancourt (Marne).
CORNET Louis, Ebéniste, 7, rue de l'Université, Reims.
COROT Henri, Archéologue, Savoisy (Côte-d'Or).
COSTA DE BEAUREGARD (Comte Olivier), Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).
COTARD (Docteur), 147, Grande-Rue, Argenteuil (Seine).
COULON Pierre, Archéologue, 33, rue Paulin-Paris, Reims.
COURTY, Négociant, Bazancourt (Marne).
COURTY Paul, Entrepreneur, 17, rue Houzeau-Muiron, Reims.
COUTIER Léon, Archéologue, Marbrier-Sculpteur, 91, rue Saint-Denis, Noisy-le-Sec (Seine).
COUTY Henri, Employé, 14, rue des Fuseliers, Reims.
COUVREUR Modeste, Archéologue, Boujacourt, par Cuchery (Marne).
COUVREUR-PERIN, Propriétaire, Rilly-la-Montagne (Marne).
DANGY, 36, Cours d'Orléans, Charleville (Ardennes).
DAZY, Représentant, 17, boulevard Charles-Arnould, Reims.
DEBRUGE Arthur, Archéologue, 8, rue Blanchet, Constantine (Algérie).
DHUICQ Gustave, Géomètre, Verzy (Marne).
DOUBLET Robert, Archéologue, 38, rue de l'Hôpital, Épernay (Marne).

- MM. DOURCOY Eugène, Architecte, 12, rue Saint-Bernard, Reims.
DROPSY, Directeur de l'Union Professionnelle du Bois, rue des Moulins, Reims.
DRUARD René, Directeur du Pampre, 40, Cours Jean-Baptiste-Langlet, Reims.
DUCOISY Lucien, Propriétaire, Serriers (Marne).
DULOT, Cultivateur, Bazancourt (Marne).
DUMAS Henri, 9, rue du 4-Septembre, Commentry (Allier).
DUMAS Paul, 41, rue des Chutes-Lavie, Marseille (Bouches-du-Rhône).
DUPUIS J., Instituteur honoraire, Saint-Masmes (Marne).
DUVAL Robert, Cultivateur, Ecury-le-Repos, par Bergères-les-Vertus (Marne).
FANJAT Emile, Architecte, 2, rue des Chapelains, Reims.
FAUPIN Etienne, Avoué, 57, rue Libergier, Reims.
FAVRET (l'Abbé), Aumônier de l'Hôpital-Auban-Moët, Epernay (Marne).
FELTEN Marcel, Naturaliste, 23, rue de Bétheny, Reims.
FINOT Marcel, Professeur, 32, rue des Moissons, Reims.
FLORION Henri, Instituteur, 9, Allée des Monts-de-Champagne, Foyer Rémois, Reims.
FLEURY, Directeur d'usine, Isles-sur-Suippe (Marne).
FOILLOT (l'Abbé), Directeur du Grand Séminaire, 5, rue de Jérico (Châlons-sur-Marne).
POUJU, Archéologue, 33, rue de Rivoli, Paris.
GARDEZ H., Gardien préparateur au Musée d'Archéologie, 27, rue des Fuseliers, Reims.
GARDEZ U., Professeur de violon à l'Ecole de Musique, 4, rue du Bel-Air, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
GARITAN Charles, Instituteur, Sillery (Marne).
GENET, Tapissier, 5, Place des Marchés, Reims.
GERARD Robert, Professeur, Collège de Châlons-sur-Marne (Marne).
GERAUD Maurice, Peintre-Décorateur, 9, rue du Général-Sar-rail, Reims.
GILLET Henri, Archéologue, 27, rue Entre-Deux-Ponts, Bar-le-Duc (Meuse).
M^{lle} GILLET Henriette, 31, rue de Clairmarais, Reims.
MM. GOBENSE Lucien, Numismate, 56, rue de Bétheny, Reims.
GOBENSE Roger, Bijoutier, 79, rue de Bétheny, Reims.
GOLINVEAUX Marcel, Encadreur, 36, rue Ponsardin, Reims.
GOSSET (Docteur Pol), 12, rue des Templeiers, Reims.
GOURY Georges, Avocat, 5, rue des Tiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
GOUX Charles, Ingénieur, 16, rue Chappe, Paris (XVIII^e).
GUILLAUME (Docteur), 8, place Godinot, Reims.
GUILLOCHIN Alphonse, Directeur de l'Usine Guimet, Fleurieu, par Neuville-sur-Saône (Rhône).
HAPPILLON, Armurier honoraire, 35, rue de Courlancy, Reims.

- MM. HENAULT Maurice, Bibliothécaire, 6, rue Ferrand, Valenciennes (Nord).
HENRY Georges, Instituteur, Crugny (Marne).
HERBE Paul, Architecte, 18, rue de Chamery, Reims.
HILAIRE Paul, Receveur auxiliaire des Douanes et Régie, Kim-Long par Quang-Tri, Annam (Indo-Chine Française).
HOUDART, Notaire, Epernay (Marne).
HOUSSIN Robert, Antiquaire, 89, rue Clovis, Reims.
HU Pierre, Instituteur, 14, rue de Béthenyville, Reims.
ILGARD, Tapissier, 17, rue du Châtelet, Reims.
JACQUIN Roger, 16, rue Saint-Marc, Paris (XII^e).
JACTAT Gaston, Cultivateur à Lavannes (Marne).
JACTAT Georges, Cultivateur à Lavannes (Marne).
JACTAT Robert, Architecte, 9, rue Guillaume-de-Machault, Reims.
M^{mes} JOURNOT, Pianiste, rue des Hillonnais, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
KALAS, 25, rue Gambetta, Reims.
MM. LACROIX Léon, Instituteur, 130, boulevard Saint-Marceaux, Reims.
LAFOND, Entrepreneur de travaux publics, 2 et 4, boulevard Dieu-Lumière, Reims.
LAIRE Louis, Instituteur honoraire, Port-à-Binson (Marne).
LAMARRE Henri, Archéologue, Ussy-sur-Marne, par la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
LANGE Robert, Instituteur, Ecole du boulevard Pommery, Reims.
LARMIGNY, Briquetier, Château-Porcien (Ardennes).
LAURENT Gustave, Conseiller Général, 46, rue Libergier, Reims.
LEMAITRE Emile, 62, boulevard Jamin, Reims.
LEMARTELEUR Edmond, Archéologue, 24, rue Frédéric-Plomb, Epernay (Marne).
LEBOUCQ Maurice, Préparateur en Pharmacie, 29, rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
LEMOINE Léon, Avocat, 22, rue de la Tirelire, Reims.
LETHIER, 34, rue des Murs, Reims.
LEYRAVAUD, Entrepreneur, 36, rue de Béthenyville, Reims.
LIEGEARD Jules, Archéologue, 108, rue de Courcy, Reims.
LIMMES, Contrôleur d'Octroi, 2, avenue de Paris, Reims.
LOGEART Gustave, Instituteur honoraire, Aussonce, par le Châtelet-sur-Retourne (Ardennes).
LORIETTE Adrien, Renneville, par Chaumont-Porcien (Ardennes).
LOUIS, Inspecteur des Téléphones, 8, rue Saint-Symphorien, Reims.
MACHET Max, Inspecteur d'Assurances, 8, rue Paulmier, Epernay (Marne).
MACK Serge, Archéologue, 25, rue de l'Arquebuse, Reims.

- MM. MAHR (Docteur), Conservateur du Musée National de Dublin (Irlande).
- MARGOTIN Léon, Architecte, 16, place Léon-Bourgeois, Reims.
- MASSIET-DU-BIEST, Archiviste départemental des Ardennes, 1, rue des Assises, Mézières (Ardennes).
- MATOT Henri, Imprimeur, 2, rue du Cadran-Saint-Pierre, Reims.
- MAUGET, Archéologue, 39, rue Côte-du-Château, Sainte-Menehould (Marne).
- MENE Jean, rue de la Pompelle, Reims.
- MERLIN, Sénateur de la Marne, Le Thoult (Marne) et 6, rue de Seine, Paris.
- MEUGY (Docteur), Reims (Ardennes).
- MEURISSE Georges, Saint-Hélén's Park-Road, Hastings (Angleterre).
- MINARD René, Fabricant de Meubles, 27, rue Gambetta, Reims.
- MOINEAUX Fernand, Architecte, 6, rue d'Anjou, Reims.
- MOLOT, 7, rue Bleue, Paris.
- MOREAU Auguste, 17, rue Cérés, Reims.
- M^{me} MORGEN, 39, rue Libergier, Reims.
- MM. MORGEN, Machines Agricoles, 39, rue Libergier, Reims.
- MOUILLEFARINE Robert, Champcharme, par Maraye-en-Othe (Aube).
- MOUQUOT, Ingénieur, 29, rue Hincmar, Reims.
- NIEDERLANDER, Archéologue, Rocamadour (Lot).
- NOEL Albert, Entrepreneur, 5, rue de Courcelles, Reims.
- ORBLIN Jules, Ancien fouilleur du Musée de la Ville de Reims, 2, rue Favart-d'Herbigny, Reims.
- M^{me} PETITBON, 74, rue Chanzy, Reims.
- MM. PETITFILS, Avocat, 27, rue Chanzy, Charleville (Ardennes).
- PHILIPPE (l'abbé), Archéologue, Breuilpont (Eure).
- POIRIER, Ingénieur Agronome, 127, boulevard Henry-Vasnier, Reims.
- POIRIER Michel, Etudiant, 127, boulevard Henry-Vasnier, Reims.
- POSTAT Léon, Débitant, Warméville (Marne).
- POULAIN Henri, Représentant, 2, rue Buirette, Reims.
- POUPHILE André, Instituteur, Boul't-sur-Suippe (Marne).
- PRIEUR Jacques, Lithographe, Maison Debar, boulevard de la Paix, Reims.
- PROCUREUR André, Professeur, 9, rue Jeunehomme, Reims.
- PROVOST, Relieur, 25, rue des Lilas, Reims.
- REMA André, Pharmacien, 149, rue de Vesle, Reims.
- RENARD Georges, 38, boulevard Louis-Roederer, Reims.
- RENARD Pierre, 19, Allée des Bons-Enfants, Foyer Rémois, Reims.
- RENARD Robert, Marbrier, rue Dieu-Lumière, Reims.
- ROBLIN (Docteur), Flambloin-Gouaix (Seine-et-Oise).
- ROCHE Louis (De la), Architecte, 10, rue Nollet, Paris (XVII^e).

- MM. ROLAND, Entrepreneur de transports, 65, chaussée du Port, Reims.
- ROLAND A., Instituteur honoraire, à Villevenard (Marne).
- ROLAND J., Instituteur, 27, rue Jacquart, Reims.
- RONBIN Paul, 73, rue Libergier, Reims.
- M^{me} SAINTOT, Cours Jean-Baptiste-Langlet, Reims.
- MM. SAINTOT (Docteur), Cours Jean-Baptiste-Langlet, Reims.
- SARAZIN Charles, 11, rue Werlé, Reims.
- SAVY Paul, Entrepreneur, 5, rue du Marc, Reims.
- SCHMIT Emile, Archéologue, Conservateur honoraire du Musée de Châlons-sur-Marne, 24, rue Grande-Etape, Châlons-sur-Marne.
- SEDIEZ, Sculpteur, 104, rue de Vesle, Reims.
- SIGANT Pierre, 13, rue du Cardinal-Gousset, Reims.
- SIMON Jacques, Peintre-Verrier, 44, rue Ponsardin, Reims.
- SIMONNET Louis, Cultivateur, Hauviné (Ardennes).
- SOULINGEAS Joseph, Inspecteur de la Société Mutuelle d'assurances, 19, rue Albouy, Paris (X^e).
- TAILLET Raphaël, Instituteur, Ecole Gerbault, Reims.
- THEVENET, Fumiste, 40, rue Chanzy, Reims.
- THIBAUT Lucien, Président de la Société des Mutilés et Réformés de Verzenay (Marne).
- THIEROT Amaury, Artiste Peintre, rue d'Attila, Châlons-sur-Marne.
- THIRY Achille, Propriétaire, Isles-sur-Suippe (Marne).
- THOMAS René, Entrepreneur 5, rue Ernest-Renan, Reims.
- TRICHENEAUX Charles, Négociant, Montcornet (Aisne).
- TRUCHON Charles, Appareilleur, 37, rue Passe-Demoiselle, Reims.
- VARLET Albert, Archéologue, Instituteur, Dizy-le-Gros (Aisne).
- WAGNER, Tailleur, 20, place du Palais-de-Justice, Reims.
- WARNESSON, Garde particulier, Pomacle (Marne).

SOCIÉTÉS ET REVUES CORRESPONDANTES (1930)

- Académie Nationale de Reims. — M. le Docteur Pol Gosset, Secrétaire, 12, rue des Templiers, Reims.
- Association Française pour l'Avancement des Sciences. — Secrétariat, 28, rue Serpente, Paris.
- Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève (Suisse).
- Comité des Travaux Historiques. — M. le Président, Ministère de l'Instruction Publique à Paris.
- Institut International d'Anthropologie, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- Nouvelle Revue de Champagne et de Brie. — M. R. Robert, Archiviste, 1, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.
- « Pro-Nervia », M. G. Deloffre, administrateur-gérant, 20, rue de Fourmies, Avesnes-sur-Helpe (Nord).
- Société des Amis de Vienne (Isère). — M. Maurice Faure, Président, 11, Quai Jean-Jaurès, Vienne (Isère).

Société des Amis du Vieux Reims. — M. Hugues Krafft, Président, 42, rue de Lubeck, Paris.

Société Archéologique et Historique de Soissons (Aisne).

Société Archéologique Lorraine et du Musée Lorrain, Palais Ducal, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Société des Architectes de la Marne. — M. Léon Margotin, 16, place Léon-Bourgeois, Reims

Société de Géographie de Genève. — M. Raoul Montandon, Président, 11, chemin du Square, Genève (Suisse).

Société Historique et Archéologique de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Société Historique de Compiègne. — M. Hémerly, Archiviste, 6, rue de Beauvais, Margny-les-Compiègne (Oise).

Société Préhistorique Française. — Secrétariat général, 12, avenue de Paris, Versailles (Seine-et-Oise).

Société « Rhodania », Vienne (Isère). — M. A. Vassy, Président, 39, rue du Cirque, Vienne (Isère).

Société des Sciences Naturelles de Reims. — M. Edmond Chesnay, Président, 66, rue Ponsardin, Reims.

Le Bulletin est envoyé à :

Bibliothèque de l'avenue de Paris, Reims. — M. Roger, Ecole rue Martin-Peller, Reims.

Bibliothèque Commerciale de la rue Simon, Reims. — M. le Conservateur, rue Simon, Reims.

Bibliothèque Holden, rue Jean-Jaurès, Reims.

Bibliothèque Municipale, place Carnegie, Reims.

Bibliothèque de la rue Anquetil. — M. le Directeur de l'École de Garçons, rue Anquetil, Reims.

M. le Procureur de la République au Palais de Justice, Reims.

Membres du Comité (1930)

Président : M. G. LOGEART, Aussonce, par le Châtelet-sur-Re-tourne (Ardennes).

Vice-Présidents pour la Marne : MM. H. DUMAS, 9, rue du 4-Septembre, Commeny (Allier); J. DUPUIS, Saint-Masmes (Marne); l'Abbé FAVRET, aumônier de l'Hôpital-Auban-Moët, Epernay (Marne); P. SAVY, 5, rue du Marc, Reims; A. THIÉROT, rue d'Attila, Châlons-sur-Marne.

Pour les Ardennes : MM. J. CARLIER, Bray-Hannogne, par Bannogne (Ardennes); A. LARMIGNY, Château-Porcien (Ardennes).

Pour la Meuse : M. G. CHÉNET, Le Claon, par les Islettes (Meuse).

Secrétaire : M. L. LACROIX, 130, boulevard Saint-Marceaux Reims.

Secrétaire-adjoint : M. P. HU, 14, rue de Béthenyville, Reims.

Trésorier : M. H. GARDEZ, 27, rue des Fuseliers, Reims.

Trésorier-adjoint : M. G. BEAUSSERON, 14, rue Saint-André, Reims.

Membres du Comité :

MM. BELLEVOYE L., 6, rue Thiers, Reims.

BOSTEAUX Homère, Cernay-les-Reims (Marne).

BOSTEAUX-COUSIN, Lavannes (Marne).

BOUXIN A., 24, rue Martin-Peller, Reims.

GILLET H., 27, rue Entre-Deux-Ponts, Bar-le-Duc (Meuse).

GOBENSE L., 56, rue de Bétheny, Reims.

GOSSET P. (le Docteur), 12, rue des Templiers, Reims.

GUILLAUME (le Docteur), 8, place Godinot, Reims.

LEMARTELEUR E., 24, rue Frédéric-Plomb, Epernay (Marne).

MEURISSE G., Saint-Hélens, Park-Road, Hastings (Angleterre).

MOUQUOT, 29, rue Hincmar, Reims.

SARAZIN, 11, rue Werlé, Reims.

SCHMIT, 24, rue Grande-Etape, Châlons-sur-Marne.

Procès-verbal de la Séance du 22 Décembre 1929

La Société Archéologique Champenoise s'est réunie à l'Hôtel de Ville (Salle des Mariages), le dimanche 22 décembre, 14 heures, sous la présidence de M. LOGEART

Étaient présents : MM. DUPUIS, LARMIGNY, SAVY, THIÉROT, Vice-Présidents ; MM. BELLEVOYE, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, BOUXIN, BRY, CHARLIER, COULON, COURTY, DOUBLET, DROPSY, GILLET, M^{lle} GILLET, MM. le Docteur GUILLAUME, HU, ILGARD, LACROIX, LANGE, LEMARTELEUR, MACQUART, le Docteur MEUGY, MOREAU, MOUQUOT, POSTAT, POUPHILE.

Excusés : MM. MARGHANDEAU, Député-Maire de Reims, MENNECIER, CHENET, l'Abbé FAVRET, CARLIER, DENEUX, GOBENSÉ, BEAUSSERON, BEAUCHART, BRISSON, DUVAL, GARDEZ, JACTAT, M^{me} et M. MORGEN, SARAZIN.

Lecture est donnée des lettres de remerciements de MM. Marcellin Boule, l'abbé Breuil, le docteur Henri Martin, nommés membres d'honneur de la S.A.C. lors de la précédente séance.

Communications.

Hache en bronze trouvée à Rethel et quelques autres trouvées dans la région, par M. Carlier.

Le cimetière celtique des « Vins de Bruyères », à Prosnès, par M. Dupuis.

Notice bibliographique rédigée par M. l'Abbé Favret, sur le savant ouvrage de M. l'abbé Lemozi : *La Grotte-Temple du Pech-Merle*.

Sont admis au titre de membres actifs :

M. BOBIN Olivier, Sucrerie de Fismes.

M. FELTEN Marcel, 23, rue de Bétheny, Reims.

M. LANGE Robert, instituteur, école du boulevard Pomery, Reims.

M. LEBOUCC Maurice, préparateur en pharmacie, 29, rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc.

M. LIÉGEART Jules, gardien du Musée de Reims, 108, rue de Courcy.

M. LORIETTE Adrien, à Renneville (Ardennes).

Informations.

L'Assemblée est mise au courant de la trouvaille d'une statuette celtique aux environs de Chaumont (Haute-Marne), des fouilles de Saint-Laurent-sur-Orhain (Meuse), et de la découverte d'ossements pétrifiés de dix hommes à Chou-Kou-Tien (30 milles de Pékin), par M. Davidson Black.

Bibliographie.

Vient de paraître : *Le Finistère Préhistorique*, très bel ouvrage dû à M. le Commandant Bénard le Pontois, Président de l'Institut Finistérien d'Études Préhistoriques. Edité par la librairie Emile Nourry, 62, rue des Ecoles, Paris. ce volume constitue le n° 3 des Publications de l'Institut International d'Anthropologie (358 pages in-4°, 375 figures).

Le Commandant Bénard le Pontois, professeur à l'École d'Anthropologie, est membre de la Société Archéologique Champenoise.

Présentations.

Os de bovidé trouvé à 2 m. de profondeur au point de contact du limon des plateaux et du gisement argilo-siliceux (Briqueterie de Château-Porcien) présenté par M. Larmigny.

Coup de poing chelléen trouvé en bordure des marais de Saint-Gond (Villevenard), présenté par M. Hu.

Petit outillage microlithique recueilli dans un foyer, à Berru, présenté par M. Courty.

Fragment de hache polie, trouvé à Talus-Saint-Prix, grattoir provenant de la cité lacustre de Villevenard, petite hache votive en jadéite trouvée à Quelles (Yonne), présentés par M. Hu.

Outillage varié, tessons de poterie, objet de parure provenant d'une station néolithique de la Vallée de la Marne (recherches de MM. Lemarteleur et Doublet, 1929, voir note jointe au présent procès-verbal).

Série d'instruments et d'outils préhistoriques recueillis à Nanteuil-la-Fosse (1929) et pièces intéressantes trouvées dans les principaux ateliers de la Montagne d'Avize, présentés par MM. Lemarteleur et Doublet.

M. le Docteur Meugy présente de petites lames et pointes en silex noir et en silex blond, puis des fragments de poterie néolithique découverts dans un foyer par M. Macquart, à 60 mètres de la rive droite de l'Aisne, grévière de Pargny-Resson, près de Rethel.

Les belles pièces gauloises présentées par M. Dupuis font l'objet d'une notice annexée au procès-verbal. Elles proviennent du cimetière gaulois qu'il a découvert à la Hourgnotte, terroir de Liry (Ardennes). Cette petite nécropole est située à quelques centaines de mètres en direction ouest des foyers, fonds de cabanes et silos de la petite colonie celtique fixée à proximité des sources de Vauzelles et du ruisseau de Liry (lieudit la Terrière).

Les découvertes de M. Dupuis marquent « le point le plus oriental où, en Champagne Ardennaise, on avait constaté les traces de la civilisation marnienne » (D^r Guelliot).

Particularité curieuse : à Liry, la tribu gauloise s'est établie à l'emplacement même où les néolithiques ont laissé un ossuaire.

MM. Bosteaux Frères présentent des armes et objets de parure provenant d'un cimetière gaulois nouvellement découvert sur le terroir de Beine. Il occupe la déclivité exposée au sud-ouest, à mi-chemin de Beine et de la cote 138, non loin de Milan. Les vingt-sept tombes fouillées remontent au Marnien I.

Notons encore la présentation, par M. Larmigny, d'un vase original décoré d'un semis de petites circonférences concentriques (Briqueterie de Château-Porcien).

La fin de la réunion est consacrée au renouvellement du Comité pour les années 1929 et 1930.

Il est ainsi constitué :

Président : M. LOGEART.

Vice-Présidents : MM. CARLIER, CHENET, DUMAS, DUPUIS, l'abbé FAVRET, LARMIGNY, SAVY, THIÉROT.

Secrétaire : M. LACROIX.

Secrétaire-Adjoint : M. HU.

Trésorier : M. GARDEZ.

Trésorier-Adjoint : M. BEAUSSERON.

Membres du Bureau : MM. BELLEVOYE, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, BOUXIN, COULON, GILLET, GOBENSÉ, Docteur GOSSET, Docteur GUILLAUME, LEMARTELEUR, Docteur MEUGY, MEURISSE, MOUQUOT, SARAZIN.

Séance levée à 16 heures.

L. LACROIX.

FOUILLES DE SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN (MEUSE)

Les fouilles de l'Administration des Beaux-Arts à Saint-Laurent-sur-Othain (Meuse), dirigées par notre collègue G. Chenet, du Claon, en septembre-octobre 1929, ont donné des résultats du plus haut intérêt.

Elles ont, en particulier, permis de mettre au jour les substructions très bien conservées d'un ouvrage fortifié du III^e siècle. Cet ouvrage, en liaison avec d'autres, dont le Bourge de Senon déjà étudié par M. Chenet, faisait partie d'une ligne de protection de l'arrière-front rhénan. Il est de forme polygonale irrégulière, les murailles ont 1 m. 55 d'épaisseur. La partie supérieure de ces murailles, construites hâtivement en raison de l'approche d'invasisseurs, était édifiée avec des fragments de sculptures, de stèles funéraires et de divers monuments. Outre le beau bucrâne du printemps dernier, les fouilles récentes ont donné, entre autres, des torsos de statues de calcaire, de très belles têtes d'un caractère très artistique, une superbe stèle de marchand.

Dans l'enceinte du fortin furent recueillis des outils de fer, des objets de bronze dont une très rare embouchure de trompette militaire romaine du type de celle déjà connue de la Saalbùrg et une magnifique tête de cheval fondue à cire perdue, quantité de fragments de poterie, épingle d'os, intaille, etc.

De nombreuses monnaies d'argent et de bronze indiquent une occupation jusqu'au règne d'Aurélien inclus. Cet ouvrage aurait été détruit, d'après M. Chenet, très probablement à l'époque et au cours de la grande invasion germanique de 275-276.

Les objets découverts sont destinés à un musée meusien.

Cette découverte d'un édifice unique jusqu'ici en France, a fait l'objet d'une communication récente à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et les moulages des plus intéressantes sculptures sont déposés au Musée de Saint-Germain par les soins de notre collègue G. Chenet.

Découverte d'une Station néolithique dans la vallée de la Marne

Explorant la Vallée de la Marne, au sud-est d'Épernay, entre cette ville et le village de Oiry, — vallée limitée par les coteaux de la Montagne d'Avize et ceux de la Montagne de Reims, — dans les prés situés entre la Marne et le ruisseau des Tarneaux, au point où ledit ruisseau se jette dans la rivière, nous avons remarqué une dépression du terrain dont le fond est à 50 cm. au-dessus du niveau de la Marne.

Notre attention fut attirée en cet endroit par des silex épars et de nombreux fragments de poterie. De bas en haut et sur plus de 20 m. de longueur, voici comment sont constituées les couches qui forment le sol : a) gros gravier formant le fond ; b) sable argileux jaunâtre : 1 m. 10 ; c) terre noire cendreuse compacte de 30 à 35 cm. ; d) terre végétale argileuse de 20 à 30 cm. C'est dans la terre noire que nous avons recueilli les nombreux vestiges que nous vous soumettons : fragments de poterie, instruments de silex, dents, ossements, objet de parure.

**

Instruments de silex. — Les silex se rencontrent en grande quantité dans tout le gisement mêlés aux ossements et fragments de poterie. La matière principale employée est le silex brun translucide ; il est actuellement patiné d'un blanc laiteux ; quelques pièces sont en silex noir et brun-jaunâtre, — blond, — brun-jaunâtre ; ces objets sont identiques à ceux des ateliers et stations de surface de la Montagne d'Avize ; nous avons aussi recueilli un poinçon et un nucléus en calcaire siliceux, avec agglomération de minuscules coquillages, roche commune dans notre région.

Les principaux outils sont les lames dont les dimensions varient de 1 à 7 cm. ; les autres pièces sont des grattoirs, des poinçons, des percuteurs, des éclats lamellaires, des tranchets et des pointes de flèches ; parmi ces dernières, il en est qui sont en forme d'amande ou à tranchant transversal ; l'une, à ailerons et à pédoncule, est remarquable par la finesse de ses retouches. Nous n'avons pas trouvé de hache polie, mais un éclat en silex blond, portant des traces

de polissage, nous permet de croire que cet outil était également utilisé dans notre station.

Dents et ossements. — Parmi ceux que nous avons recueillis — et ils sont nombreux, — on peut reconnaître des os et des dents de porc et de ruminants ; malgré la proximité du cours d'eau et le poids de la terre qui les recouvrait, ils sont assez bien conservés.

Céramique. — La poterie se rencontre en très grande quantité : fragments de fonds et de bords de vases sont abondants. La pâte les constituant semble formée soit d'un mélange de terre et de cendres, soit d'argile et de grains de silex ; pour d'autres fragments, on remarque distinctement la présence de coquillages pulvérisés mélangés à la pâte : cette dernière remarque nous paraît intéressante.

Ces vases étaient bien cuits. L'extérieur est rouge ; l'intérieur est noir ; l'épaisseur varie sur certains fragments de 1 cm. à quelques m/m seulement. Certains vases devaient être de grande dimension. Aucun fragment ne présente de traces de décor.

Objet de parure. — On sait qu'à la période néolithique et, en général, à l'âge de la pierre, les populations utilisaient, comme éléments de parure, des pierres, des dents, plus souvent encore des coquillages ou vestiges fossiles.

Aussi la présence d'un élément de pendeloque dans la station néolithique de la vallée de la Marne qui nous occupe mérite une mention spéciale.

C'est une bélemnite fossile que l'on rencontre communément dans le banc de craie de Champagne ; elle porte à sa partie supérieure une incision circulaire pour la suspension. L'ayant soumise à l'examen de nos collègues de la S. P. F. ces derniers nous ont répondu que ce genre de pendeloque était très rare durant la période néolithique.

LEMARTELEUR et DOUBLET.

Outils préhistoriques recueillis à Nanteuil-la-Fosse et dans les principaux ateliers de la Montagne d'Avize (Marne)

L'année 1929 a été pour nous comme les précédentes, une année de bonnes recherches et de fructueuses explorations. Méthodiquement, nous avons repris et délimité les Ateliers de la Montagne d'Avize, et nous devons avouer aujourd'hui qu'ils sont à peu près épuisés. Nous commençons une série d'explorations nouvelles sur la Montagne de Reims, et la première contrée visitée nous a fourni après quelques heures de recherches une vingtaine de pièces composant un matériel ancestral primitif nettement distinct de celui rencontré sur les cantons d'Avize, Vertus, Montmort, etc., ainsi que sur les emplacements préhistoriques de la Vallée de la Marne.

Sur un plateau bordant la Vallée de l'Ardre, au lieu dit « Les Rauats » (Territoire de Nanteuil-la-Fosse, canton de Châtillon), nous avons recueilli le 8 décembre dernier une série d'armes, d'outils et d'instruments dont le tableau n° 1 vous présente les principaux types.

Ces objets : lames, couteaux, coups de poing, pointes à main, outils taillés en biseau, etc... sont travaillés dans une roche siliceuse très dure se rapprochant des grès taillés de la station de Blanzy-les-Fismes, ce qui donne à la taille et aux retouches à peine apparentes sur certaines pièces une physionomie spéciale, nettement différente de celle présentée par les outils en silex de la craie de la Montagne d'Avize.

L'année 1930 va donc marquer pour nous le début de nouvelles recherches, s'annonçant aussi fructueuses que les précédentes, recherches effectuées dans une région où les vestiges de l'humanité primitive n'avaient été jusqu'à présent ni rencontrés, ni signalés.

Nous continuons nos présentations par deux autres planches, dont l'une montre des pointes de javelot trouvées sur les hauteurs de Grauves (lieudit La Girafe) ; on sait que cet atelier nous a livré près de 800 instruments. On remarquera de belles pointes de flèches provenant de la station des « Ventes », des grattoirs, des lames, des tranchets, des haches et des perçoirs provenant de ces mêmes stations. Ce

tableau a été présenté à la réunion de la Société Préhistorique de France du 28 novembre 1929. La troisième de nos planches résume l'industrie néolithique ; elle comprend des pointes de javelot des stations de la Girafe, Jubercy, Moslins, Grauves, des Buzons et Morangis, des retouchoirs, des grattoirs et lames diverses. Un quatrième tableau montre des instruments trouvés lors de notre exploration du 15 décembre dernier, au lieu dit les Buzons (territoire de Moslins). A signaler une belle pointe amygdaloïde sur laquelle on remarque de nombreux détachements de lames ; une petite pointe et des instruments divers provenant du Champ de manœuvre, territoire d'Epernay. Un cinquième tableau donne une idée de l'industrie des hommes ayant vécu près de la rivière des Tarneaux, au bord de Marne — et de la faune de la même époque : belle pointe de flèche à pédoncule et à ailerons, malheureusement tronquée de la pointe, tranchets, fragments de poterie, outillage divers.

LEMARTELEUR et DOUBLET

Note complémentaire sur le Cimetière celtique des « Vins de Bruyères » à Prosnes (Marne)

J'y suis allé deux fois en compagnie de MM. Bosteaux Frères.

Le 18 mars 1928, j'ai fouillé une fosse dont l'emplacement est situé à 15 m. environ au nord du chemin de Prosnes à Saint-Hilaire-le-Grand ; elle avait été entièrement bouleversée par un obus ; elle contenait encore un cercle de bronze qui ne peut être qu'un bracelet (diamètre : 6 cm.), et les débris d'un autre cercle plus petit de section que le premier, qui pourrait bien avoir été une armille.

A quelques mètres au sud de cette fosse, en bordure du chemin, MM. Bosteaux ont ouvert le même jour deux fosses dont le mobilier était à caractère nettement hallstattien (1).

Le 25 mars 1928, j'ai exploré au sud du chemin désigné ci-dessus, une fosse qui appartient incontestablement au deuxième âge du fer et au Marnien.

Orientée ouest-est, cette fosse contenait deux squelettes placés sous une épaisse couche de terre d'inhumation (comme d'ailleurs dans toutes les fosses voisines). Seuls quelques ossements du squelette occupant le plan supérieur subsistaient. Le squelette inférieur était intact ; c'était celui d'une femme : au cou, un torques torsadé (diamètre : 18 cm.) au bras droit un bracelet, mince cercle de potin en plusieurs fragments ; sur la poitrine, une fibule en bronze. De l'épaule à la main droite, six vases se succédaient : deux vases à panse de forme et de capacité semblables, imitant la situle italo-grecque en bronze, étaient entièrement vides et recouverts chacun d'une assiette renversée ; un cinquième vase moins grand, forme situle grecque, venait ensuite ; les fragments d'un vase à boire « caréné » représentaient le sixième.

Dans la terre d'inhumation du premier squelette, deux fibules en bronze, un anneau de bronze de 6 cm. de diamètre qui peut être dénommé bracelet ; un anneau de terre cuite,

(1) *Le Hallstatt en Champagne* : fouilles effectuées à Prosnes (Marne), par MM. Bosteaux. — Bulletin S. A. C. n° 2 juin 1928 et n° 1 mars 1929. Voir aussi le Bulletin n° 4 de décembre 1928, p. 111 à 113.

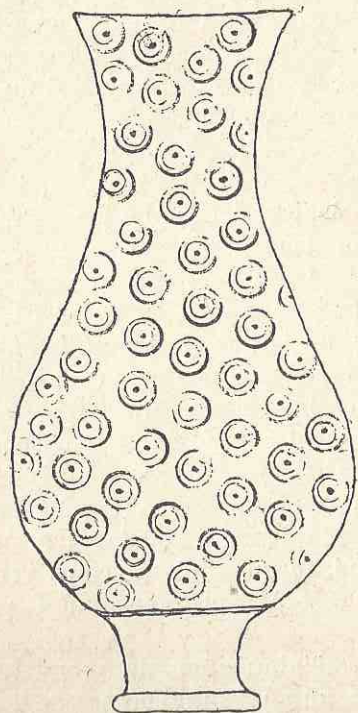
(diamètre extérieur 7 cm., intérieur 4 cm., auquel il est assez difficile d'assigner un rôle : bracelet ? pessaire ?) un petit anneau de bronze et un autre de fer ont été recueillis.

A quelques mètres à l'ouest de cette fosse, une autre contenait un squelette intact sans trace de mobilier ; un silex de 1 dmc. 1/2 était placé entre les jambes. Orientation normale.

J. DUPUIS.

SUR UN VASE ORNÉ DE CERCLES CONCENTRIQUES

Nous présentons un vase en terre cuite, trouvé dans une incinération, dans le cimetière de la briqueterie. Comme



VASE ORNÉ DE CERCLES CONCENTRIQUES. — 1/2 gr.

hauteur, il a dix-huit centimètres ; l'ouverture du col quatre centimètres, au plus gros de la panse neuf centimètres, il se

rétrécit vers le pied jusqu'à atteindre quatre centimètres pour s'élargir et avoir à la base six centimètres. C'est un vase d'une belle forme, sa couleur est noire d'un côté, par suite de la cuisson à la flamme ; de l'autre, à l'opposé du feu, elle est brun-rougeâtre ; d'une façon générale, il est peu cuit. Comme décoration, il est orné d'une grande quantité de doubles cercles concentriques et d'un coup de poinçon. Ces motifs ont été faits à la main, alors que la pâte du vase était encore assez tendre pour pouvoir recevoir cette triple empreinte.

Nous avons déjà remarqué ces doubles cercles concentriques dans les lames de bronze de deux sceaux que nous avons découverts au même lieu dit, avec cette différence que l'impression des mêmes motifs avait été faite au verso.

Ces deux sceaux ont été décrits dans les premiers Bulletins de notre S. A.

Les mêmes décors se retrouvent dans les deux vases d'or de Villeneuve-Saint-Vistre, mais comme dans les lames des sceaux ils y sont faits de l'intérieur.

Dans La Cachette de Fondeville de Larnaud (Jura), par M. Coutil de Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure), on a trouvé des boutons bombés avec ou sans mamelon, qui sont ornés au pourtour de deux cercles concentriques. (Congrès de Lons-le-Saunier 1913, f. 166).

Au cours de l'année nous avons découvert dans les terres à briques un os isolé de la longueur de trente centimètres. Il est pétrifié, nous le présentons recouvert de sa gangue. Nous supposons que c'est un os de bovidé et provenant d'un membre de devant, partie inférieure avant le sabot.

Il se trouvait à deux mètres de profondeur sous la couche de terre argilo-ferrugineuse (limon de plateau) et à l'intersection de la couche inférieure argilo-siliceuse de couleur jaune dont la profondeur est de trois mètres.

Cette dernière couche était donc déjà durcie lorsque l'os y fut amené par les alluvions de l'époque quaternaire.

Nous essaierons de le faire identifier par un spécialiste, M. le Docteur Bastin, de Deville.

A. LARMIGNY.

Procès-Verbal de la Séance du 30 Mars 1930

La Société Archéologique Champenoise s'est réunie le Dimanche 30 mars, 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Reims, salle des Mariages, sous la présidence de M. LOGEART.

Étaient présents : MM. SAVY, DUPUIS, GARDEZ, LACROIX, BRY, GUICHARD, LÉON TIXIER, FINOT, BOUXIN, GILLET, BELLEVoyE, Docteur MEUGY, COULON, POULAIN, HUE, GOBENSÉ, COUVREUR-PÉRIN, LEMARTELEUR, DOUBLET, MOUQUOT, HILGART, POUPHILE, LAIR, COURTY.

Le Président donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et présente les excuses de MM. MARCHANDEAU, MENNECIER, HUGUES KRAFFT, DENEUX, SARRAZIN, Abbé FAVRET, BOSTEAUX-PARIS, BOSTEAUX-HOMÈRE, CHENET, F. MOINEAU, ROLLAND, DUVAL, BRISSON, LARMIGNY, THIÉROT, CARLIER, BEAUSSERON, M. et Mme MORGEN, Mlle GILLET.

Le Président informe la Société que M. Lacroix, Secrétaire, est démissionnaire ; il ne peut que s'incliner, tout en la regrettant, devant la décision prise par notre collègue et il est certain de traduire le sentiment de la S. A. C. tout entière en remerciant M. Lacroix de sa précieuse collaboration, qui a été marquée, pendant les six années qu'elle a duré, par la publication de solides études archéologiques dont ont bénéficié tous nos collègues, par l'organisation parfaite de nos séances et la confection du Bulletin dont l'intérêt n'a pas cessé de croître.

Il est procédé à l'élection d'un remplaçant : M. P. Coulon est désigné.

Correspondance.

Lecture est donnée d'une lettre de M. G. Chenet, à nouveau chargé de mission par l'Institut. Nous sommes informés que les fouilles de la Mission Schaeffer-Chenet chez les Alaouites reprendront fin mars et débiteront dans la nécropole de Minet el Baïda pour continuer par le déblaiement des ruines du Palais de Ras Sharma (Bronze II).

Distinctions.

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Aurélien Morgen au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur ;

M. Bellevoye est promu Officier d'Académie. Nous adressons nos sincères félicitations à nos dévoués collègues.

Nécrologie.

Nous avons le vif regret d'apprendre le décès de nos collègues Thomas et Jactat et prions leurs familles de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments attristés.

A MM. H. Gardez et U. Gardez douloureusement frappés dans leurs plus chères affections, nous présentons nos bien sincères condoléances.

Nous avons reçu pour la bibliothèque :

1° De M. le *Marquis de Baye* : Note pour l'Institut International d'Anthropologie, extrait de la revue Anthropologique, n° 10, 12, 1929.

2° Du *Docteur Alfred Bastin* : Introduction aux Etudes Préhistoriques dans le département des Ardennes ; La Paléontologie dans le quaternaire. — Une collection d'objets préhistoriques berrichons.

3° Le Bulletin n° 1 (année 1907) de la Société Archéologique Champenoise.

4° Les Annales de la Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de St-Malo, 1927-1928.

Présentations. — Communications.

M. Bry fait un exposé de ses dernières recherches et indique l'existence d'une voie romaine de 10 m. de largeur se trouvant rue Brulart, en contre-bas de 2 m. du sol actuel.

Il signale la trouvaille d'un four construit en briques plates et situé sur la gauche de la voie précitée, lequel four ne figure pas dans l'ouvrage de M. Kallas.

M. Villé fait communiquer par l'intermédiaire de M. Bry les résultats des fouilles entreprises 13, boulevard Foch ; ces fouilles ont permis de mettre à jour, un magnifique buste romain en marbre blanc, découverte intéressante pour l'étude des vestiges de l'époque gallo-romaine.

MM. Lemarteleur et Doublet présentent une importante série de pièces lithiques recueillies lors de toutes dernières explorations et remettent une note sur « l'Industrie Préhistorique de Boursault (Marne).

M. Serge Mack nous adresse un long rapport sur « le

silex aux environs de Reims » ; les recherches effectuées concernent plus spécialement la région ouest de notre ville.

M. *Coulon* présente un bois de renne mesurant 0 m. 80 de longueur et diverses pièces acheuléennes et moustériennes finement taillées provenant de la vallée de l'Aisne.

Il communique le dessin d'un casque gaulois qu'il a reconstitué tout récemment et qui est déposé au Musée de Reims.

M. *Pouphile* fait circuler une grande hache néolithique en diabase trouvée à Boulton-sur-Suippe, au lieu dit « Les Hulets ».

M. *Logeart* présente une intéressante amulette provenant d'une sépulture marnienne d'Heutréguville.

Il est décidé que les réunions du Comité auront lieu dorénavant le jour même de la réunion trimestrielle, à 9 heures 30.

Les séances de la S. A. C. pour 1930 sont fixées comme suit : 22 juin, 5 octobre, 21 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie vivement les sociétaires qui ont fourni une documentation très intéressante et informe les membres de la Société qu'une excursion archéologique organisée par le Musée Rethélois aura lieu le 6 avril à Château-Porcien.

LES VOIES ROMAINES A REIMS

(RAPPORT DE M. BRY)

Dans son essai de reconstitution du « Reims au III^e siècle », publié en 1912, dans le Bulletin de la S. A. C., M. Kalas indique qu'une voie urbaine coupe à angle droit la grande voie romaine de Cologne à Boulogne, à 200 m. environ et à l'ouest de l'axe de l'Arc de Mars, et paraît desservir sur son plan, vers le Nord, le Stade et les Arènes, et vers le Sud, le petit Forum et le Forum.

Ayant suivi de très près les travaux de déblaiement actuellement effectués Promenade des Marronniers et destinés

à l'établissement d'un kiosque à musique en contre-bas de 1 m. 50 du sol actuel, c'est-à-dire de 25 cm. plus bas que le niveau de l'ancienne voie romaine Cologne-Boulogne, j'ai pu, sur une longueur de plus de 50 m. et avant la destruction définitive de cette voie en cet endroit, rechercher par des sondages les traces de la voie urbaine qu'indiquait M. Kalas.

Or, si j'ai retrouvé la grande voie Cologne-Boulogne, constituée comme toutes les voies romaines par un blocage de grès recouvert de gros galets agglomérés par le sable et la craie et formant un bloc que la pioche détruit difficilement, je n'ai pas trouvé trace de la voie urbaine qu'indiquait M. Kalas.

Par contre, je signale qu'une voie de 10 m. de largeur environ, constituée par le blocage habituel des voies romaines, et qui ne figure pas dans l'étude de M. Kalas, se trouve en contre-bas de 2 m. du sol actuel de la rue Brulart, sensiblement parallèle à cette rue, sous le trottoir et les maisons de droite, en partant du Barbâtre ; cette voie traverse la rue Coquillard à l'angle qu'elle fait avec la rue Brulart.

Je signale, en outre, qu'un four construit en petites briques plates sur champ et paraissant faire partie des constructions longeant la gauche de cette voie romaine, se trouve dans l'axe de la rue Brulart, au niveau de la voie romaine et à 30 m. environ du Barbâtre.

Maurice BRY.

Rapport sur les fouilles exécutées dans l'immeuble de M. J. Villé

Négociant en Vins de Champagne, 43, Boulevard Foch, à Reims

Communiqué par M. Maurice BRY, à la Séance du 30 Mars 1930 de la S. A. C.

Faisant effectuer des travaux de terrassement à l'emplacement d'une cour, en vue de la création de nouvelles caves, j'avais recueilli, courant 1929, un grand nombre de débris de poterie et un vase gallo-romain intact. Le 9 novembre 1929 un coup de pioche écornant une pierre saillant légèrement du sol de ma cave me révéla du marbre blanc,

et une fouille postérieure mit à jour des fragments de marbre sculpté qui, rassemblés par M. Ch. Mary, reconstituèrent le buste dont photographie ci-contre. Ce buste mesure 60 centimètres de hauteur, c'est-à-dire grandeur natu-



BUSTE GALLO-ROMAIN TROUVÉ DANS L'IMMEUBLE DE M. VILLÉ

relle. Il est sur pied carré. La chevelure et la tête sont intactes, le nez et le menton sont détériorés et seule une partie de l'épaule droite manque. Ces parties manquantes devaient exister, mais prévenu trop tard, je n'ai pu les retrouver dans les déblais partis à la décharge. Le marbre est d'un blanc très pur et son poli est parfait.

Le 25 janvier 1930 je procédais à de nouvelles fouilles qui me permirent de dégager une Torchère en bronze recouverte d'une belle patine, absolument complète, mesurant 1 m. 40 de hauteur et montée sur 3 pieds griffus. Au même endroit je trouvais également 2 cupules en bronze qui, vraisemblablement, pouvaient servir de supports aux pieds du candélabre. La troisième n'a pu être retrouvée.

Au même endroit, j'ai découvert une console en terre cuite rouge représentant une tête de déesse intacte et des morceaux d'une autre identique que je pus reconstituer, ainsi que des morceaux d'un autre console paraissant être la réduction de la première.

Le 2 février 1930, je découvris un petit buste casqué en bronze de 13 centimètres, très détérioré par le feu et l'oxydation. Je continuai les fouilles qui ne donnèrent plus que des débris de poterie et de verrerie en grand nombre, qui me permirent cependant de reconstituer à moitié une jarre de 60 cent. de diamètre sur 0 m. 80 de hauteur, ainsi que partie de plusieurs petits vases décorés dont un laisse apercevoir les lettres A et S.

Des fragments d'enduit de murs en mortier de chaux recouverts d'une première couche de couleur, piquetés ensuite et recouverts d'un second enduit plus richement décoré avec personnages et paysages ont été également trouvés, mais il est impossible de les reconstituer.

Des épingles en os, des fragments de fibules et des moyens bronzes des I^{er} et II^e siècles ont été également recueillis.

Observations

Les pièces principales ont été trouvées dans ce qui paraît être la cave d'une villa gallo-romaine incendiée, le sol de cette cave se trouvant à 1 m. 80 environ en contre-bas de la voie romaine Boulogne-Cologne qui passe à proximité.

Si au cours de nouveaux travaux des découvertes intéressantes sont faites, elles feront l'objet d'un nouveau rapport.

Notes de Présentation relatives à un outillage néolithique et paléolithique

par MM. Edmond LEMARTELEUR et R. DOUBLET

Les instruments préhistoriques recueillis en surface sur les Ateliers offrent cet intérêt de présenter un outillage à ses différents stades de fabrication ; on peut ainsi étudier la technique de la taille et des retouches ; la forme et la patine qui les caractérisent permettent d'indiquer l'époque à laquelle ils appartiennent.

C'est un tort quelquefois de considérer les pièces provenant d'ateliers, de stations, ou d'emplacements préhistoriques de surface comme étant des objets de rebut.

Nous vous présentons aujourd'hui 12 tableaux contenant une partie des instruments préhistoriques recueillis lors de nos toutes dernières explorations dans la région d'Épernay.

Planche n° 1. — Vous avez sous les yeux des instruments trouvés sur un plateau de Nanteuil-la-Fosse (Canton de Châtillon, Marne). Ce sont des objets grossiers, issus d'un roche défectueuse. — La forme la plus typique est la pointe travaillée sur une seule face, retouchée et appointée sur les bords, ressemblant sur quelques points aux pièces moustériennes en silex trouvées sur l'importante station de Cuis. — Viennent ensuite les racloirs et les lames très épaisses présentant non des retouches, mais des ébrèchements et des traces d'utilisation. Cette industrie composée de pièces mal venues, imparfaites ou ébauchées, nous semble néanmoins humaine.

M. l'Abbé Breuil qui a visité tout dernièrement nos collections pense que les objets de ce tableau sont des éolithes, dans leur ensemble, mais il admet cependant que certaines retouches ont été faites intentionnellement. Sans vouloir assigner une date à cet outillage, nous ferons les remarques suivantes :

1° Ces pierres présentent dans leur forme *initiale*

certaines similitudes avec les objets recueillis sur les ateliers ou dans les gisements.

2° Retouches douteuses ou simplement ébrèchements et traces d'utilisation.

3° Altération de la pierre semblant donner à celle-ci les marques réelles d'ancienneté.

Nous ferons également remarquer qu'il n'existe dans la région qui nous occupe aucun affleurement de roche siliceuse qui se laisse facilement travailler. De plus, et comme fait probant de l'ancienneté des pièces, nous avons pu recueillir des éclats dans des couches géologiques de cette région, éclats de même roche, et de même teinte, encastrés dans un cailloutis de 1 m. 50 à 2 m. de profondeur. Jusqu'à présent la perméabilité du sol détrempé par les pluies nous a empêchés de travailler dans ce gisement, mais nous ne doutons pas que des objets préhistoriques puissent un jour en être extraits.

Tableau n° 2. — Il présente moins d'incertitude quant à la délimitation de l'époque : Ces instruments appartiennent aux différentes époques du quaternaire, paléolithique ancien, moyen et supérieur.

a) C'est tout d'abord un instrument chelléen en grès lustré, un des plus anciens vestiges de l'humanité existant dans la région d'Épernay. La taille primitive, les tranchants sinueux, la forme caractéristique indiquent bien l'époque chelléenne, peut-être même préchelléenne. Nous l'avons trouvé sur les pentes du Mont-Bernon, où il existe un atelier de fabrication de ces objets.

b) Viennent ensuite deux jolies petites pointes moustériennes trouvées sur les Pâtis de Boursault, et une troisième trouvée sur le territoire de Cuis, à proximité du terrain de manœuvre. Elles sont très typiques et d'un beau travail.

c) Le Paléolithique supérieur est représenté par des silex recouverts d'une légère patine bleutée : ils comprennent une belle lame, peut-être magdalénienne, des grattoirs et divers instruments de bonne facture recueillis sur le territoire de Cuis.

Tableaux 3, 4 et 5. — Nous nous permettons d'attirer tout particulièrement votre attention sur les objets lithiques

composant ces tableaux. Ils ont été recueillis sur l'un des plus grands ateliers de la région d'Épernay, l'Atelier du Champ de Manœuvre qui s'étend sur plusieurs hectares.

Vous remarquerez le nombre important de lames et lamelles microlithiques, les tranchets aux retouches spéciales, la forme naissante et hésitante des pointes de flèches, lance et javelot, l'abondance de certains types de grattoirs, la prédominance de certains types d'instruments. *C'est une station inexplorée et non étudiée jusqu'à ce jour*, n'ayant pour équivalent dans la région qui nous occupe que la Station de la Madeleine, dont les tableaux 6, 7, 8 et 9 contiennent une bien minime fraction de l'outillage recueilli.

Vous remarquerez les similitudes entre ces deux industries, similitudes de patine, de taille, de retouches, la même abondance de lames et lamelles, la ressemblance des nucléus, des tranchets, et aussi la survivance de certains types paléolithiques, l'ébauche grossière et imparfaite de certains types néolithiques. Ces deux stations sont identiques ; elles gardent néanmoins leur caractère personnel qui s'affirme dans leur technique. Nous sommes là, en pleine période de transition, dans ce mésolithique mal connu, qui sépare le paléolithique supérieur du néolithique primitif.

Sur les tableaux 10, 11 et 12, figure le néolithique pur ; c'est la période campignienne avec les silex provenant de Boursault, de Villers-au-Bois et de Gionges, et les superbes pièces provenant des Ventes et des Pâtis de Grauves. Le campignien est encore primitif dans son ensemble ; mentionnons une hache taillée et mi-polie, divers grattoirs et un poinçon provenant des Pentes du Château de Gionges et les superbes pointes de flèches robenhausiennes, la scie à double encoche latérale, les lames-couteaux, poignards et pointes de lance.

Ces objets sont surtout des matériaux d'études qui peuvent servir de comparaison ou suggérer des hypothèses, ou encore indiquer l'évolution de l'outillage ancestral primitif.

LEMARTELEUR.

Notes sur l'Industrie Préhistorique de Boursault (Marne)

par MM. Edmond LEMARTELEUR et Robert DOUBLET, d'Épernay

Continuant nos investigations dans le département de la Marne, nous avons repris au début de 1930 la délimitation de l'Atelier Préhistorique des Pâtis de Boursault (Marne). L'abondance et la beauté exceptionnelles des objets recueillis nous obligent à fournir une notice descriptive et une analyse détaillée sur l'industrie de cette intéressante station.

Les Pâtis de Boursault s'étendent près du village de ce même nom (canton de Dormans, Marne). Hauts de 230 m. au-dessus du niveau de la mer, ils dominent vers le nord une grande partie de la vallée de la Marne. Les terres mises en culture sont groupées autour de deux fermes : la ferme des Pâtis et celle de Montvoisin. C'est dans les labours entourant ces deux fermes que nous avons recueilli les vestiges d'occupation et d'habitations préhistoriques.

D'après les documents lithiques découverts nous distinguons deux occupations successives et deux époques bien distinctes. La première datant des temps quaternaires, avec une industrie moustérienne typique, la seconde, de la période néolithique avec un campignien très pur. Enfin le gallo-romain est aussi bien représenté.

La planche n° 1 vous montre deux types d'objets de l'industrie paléolithique de cette station qui, à la différence des Pâtis de Cuis, ne nous a livré que des pièces travaillées sur une seule face ; aucun objet acheuléen typique, encore moins chelléen n'a encore été recueilli sur son emplacement.

N° 1. — Le dessin de notre planche ne rend qu'imparfaitement la finesse et la beauté de l'instrument : c'est une jolie pointe à main, en silex, type le Moustier, recouvert d'une belle patine verdâtre lustrée. Comme on peut le voir par la figure, une seule face est taillée, la partie opposée présentant simplement le bulbe et les éraillures de percussion (longueur : 83 m/m., largeur : 38 m/m.).

N° 2. — C'est encore une belle pointe à main en silex, bien appointée par des retouches et présentant sur ses

tranchants de nombreux ébrèchements d'utilisation. C'est un objet de bonne facture patiné d'une teinte rougeâtre lustrée (longueur : 71 m/m., largeur, 46 m/m.).

A ces deux reproductions qui servent d'exemple, nous avons ajouté, pour servir de comparaison, une pointe trouvée sur le territoire de Cuis (n° 3) à proximité du terrain de manœuvre. Egalement travaillée sur un seul côté elle offre, croyons-nous, une technique toute différente des deux spécimens précités ; plus épaisse, plus arrondie, moins bien retouchée sur ses bords, elle paraît plus acheuléenne et doit appartenir à une période de transition.

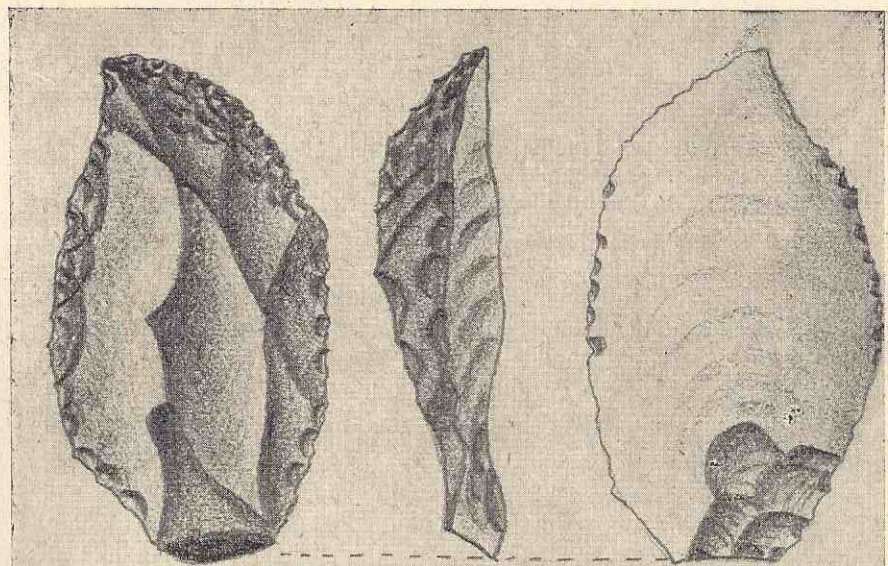
L'atelier paléolithique de Boursault nous a encore livré de beaux racloirs, des lames et des grattoirs que nous ne mentionnons que pour mémoire.

De nombreux outils, armes et objets néolithiques viennent attester la longue occupation des Patis du plateau par les tribus de l'âge de la pierre. La majorité des instruments est de facture campignienne, comme l'indiquent les pics, ciseaux, les haches taillées mi-polies, et les tranchets ; les retouches pratiquées sur certaines pièces sont primitives et même grossières.

Nous mentionnerons tout d'abord une superbe pointe de lance, longue de 132 m/m. travaillée dans un silex rubané brun et blanc ; cette arme, l'une des plus belles que nous ayons recueillies lors de nos explorations sur les ateliers préhistoriques de la Marne, est sans défaut. Retouchée avec soin sur ses coupants, appointée finement à son extrémité, c'est un échantillon qu'on trouve rarement aussi bien conservé en surface.

Viennent ensuite les pointes de flèches de forme triangulaire ou amygdaloïde, fabriquées avec un beau silex noir et brun ; ce sont également des échantillons remarquables semblant appartenir au début du néolithique.

Parmi les haches, quelques-unes sont en silex rougeâtre, d'autres en calcaire siliceux ; une enfin en roche verdâtre serpentineuse. La plupart sont fragmentées. Elles peuvent avoir entre 170 m/m de long et 65 m/m de large en moyenne. Presque toutes sont taillées et imparfaitement polies.



N°1

N°2

N°3

Industrie Paléolithique

Pièces Moustériennes trouvées dans le département de la Marne par M. M. Edmond Semantelien et Doublet

Les lames, grattoirs et burins sont assez nombreux ; certains instruments sont de très petites dimensions et semblent appartenir à un tardenoisien évolué.

Enfin pour terminer, nous indiquerons que les pics et les tranchets sont les pièces qu'on recueille le plus fréquemment aux Pâtis de Boursault : les premiers peuvent avoir 85 m/m sur 123 m/m de long ; les seconds 29 m/m sur 70 m/m. Les percuteurs, broyeurs, les retouchoirs ont eux aussi été recueillis en abondance.

A la séance du 30 mars 1930 de la Société Archéologique Champenoise, quelques beaux exemplaires typiques provenant de Boursault, ont été présentés ; nous n'insisterons donc pas davantage sur leur description. De nouvelles explorations vont être entreprises dans cette région, suivies probablement de fouilles effectuées à l'emplacement de foyers, nous ferons part à la S.A.C. du résultat de nos recherches.

LEMARTELEUR.

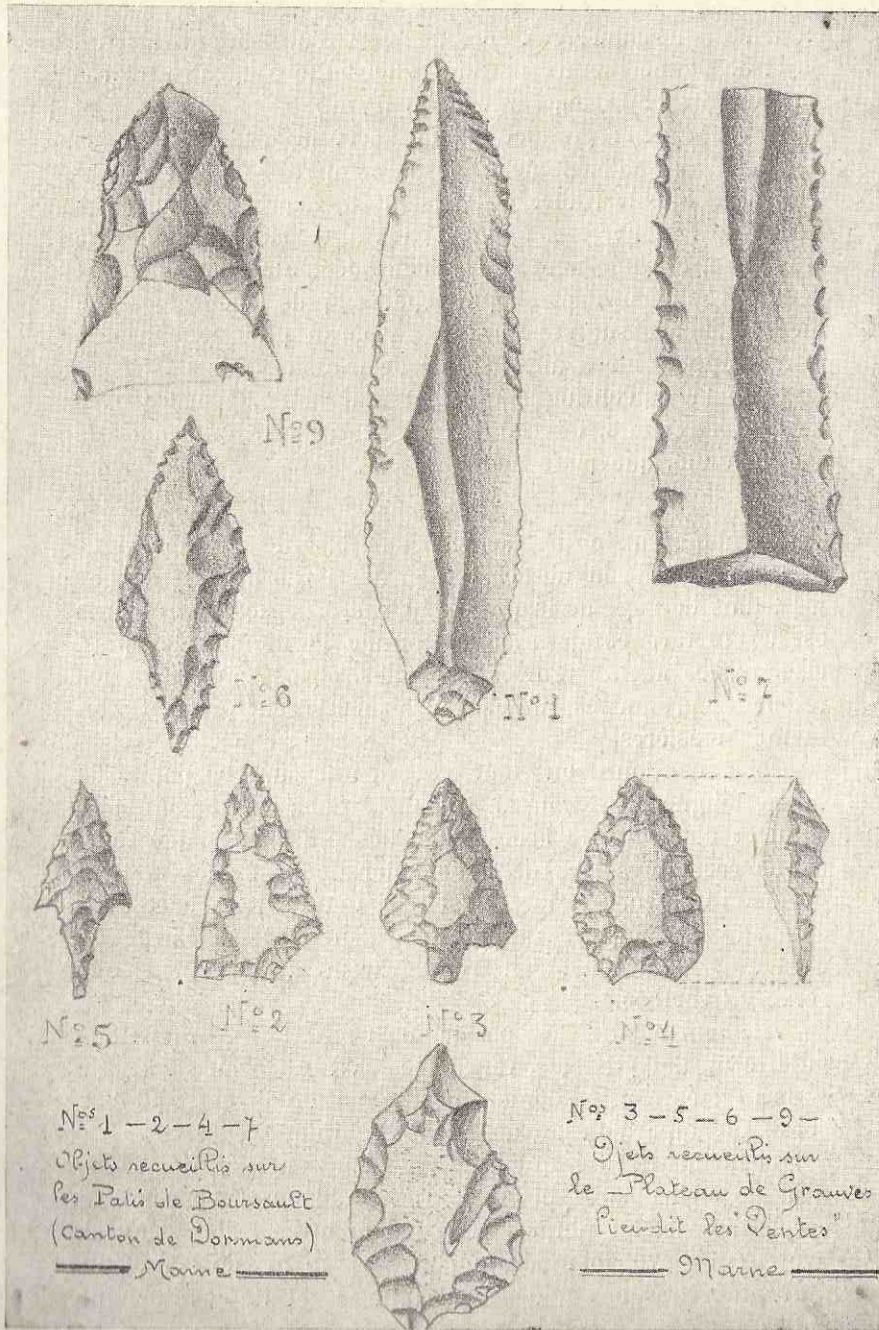
LES SILEX AUX ENVIRONS DE REIMS

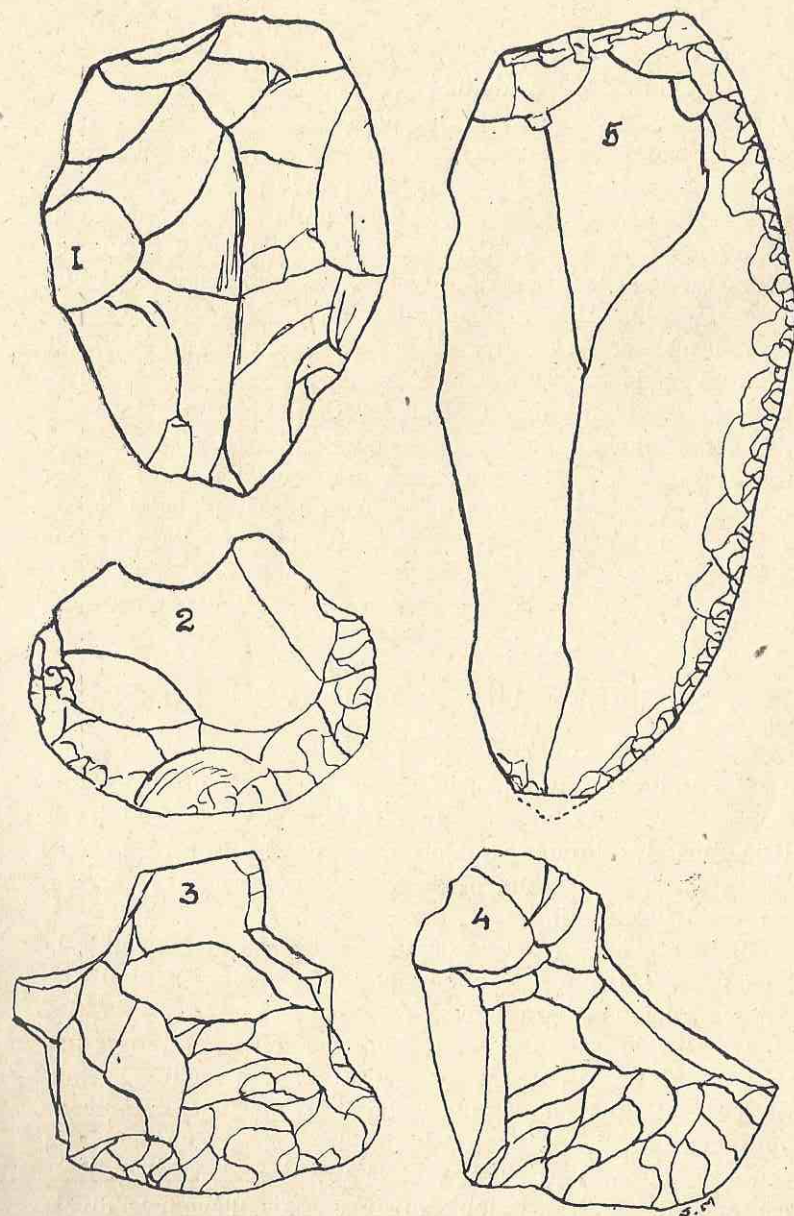
Les industries préhistoriques aux environs immédiats de Reims, sont fort peu connues ; étudiées par Pistat, de Bezannes, les limons quaternaires de Muizon, Jonchery, Champigny, lui ont fourni des documents qui sont donc en majorité paléolithiques.

J'ai parcouru la plaine depuis quatre ans que j'habite la région, et ai trouvé fréquemment des vestiges fort divers de nos anciens Champenois.

L'atelier le plus important, tant par son étendue que par la variété de ses facies est sans contredit celui sis aux portes de Reims même, sur le territoire de la commune de Tinquieux, au lieudit « La Haute-Borne ». Enclavé entre la route nationale de Soissons et le ruisseau la Muire, il se compose de petites stations voisines mais d'époques diverses : paléolithique inférieur, moyen, campignien et néolithique.

Recouverts d'une patine blanche, ces silex ont subi une altération plus ou moins profonde. Etrangers à la station





CHELLÉEN ET MOUSTÉRIEN

pl. I

même, ils ont été apportés de la montagne de Reims, distante de quelques kilomètres seulement.

Les rognons utilisés sont de petites dimensions, ce qui explique l'exiguïté de l'outillage (en moyenne quatre à cinq cent.) Le silex brun rubané, commun dans nos régions (Romigny) et dur à la taille, a été le plus employé, quelques échantillons seulement sont tirés des rognons noirs de la craie.

Le paléolithique ancien est très peu représenté, les pièces que j'y ai recueillies sont plus ou moins complètes. Je ne signalerai pour le Chelléen qu'un petit coup de poing trouvé en surface (figure I) de taille assez fine et un second, plus grand, de facture plus ancienne. L'acheuléen ne m'a donné qu'une amande d'une belle exécution. Pistat avait, avant guerre, signalé une belle amande chelléenne, accompagnée d'une pointe moustérienne, trouvées dans les tufs de la grèvière Bartel (1).

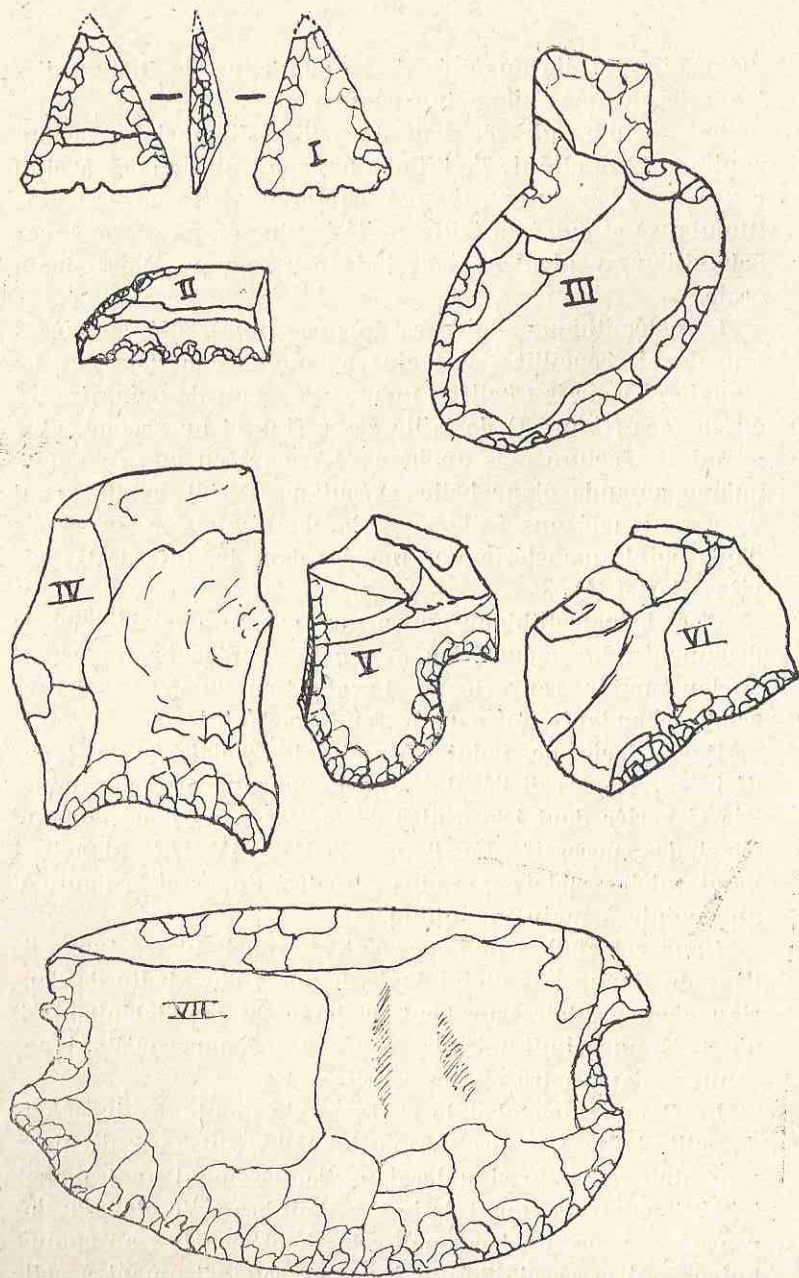
C'est le paléolithique moyen qui m'a procuré le plus de documents. Le moustérien de surface présente un aspect ancien que je rapporte au Levalloisien final. Les larges éclats, abondants, forment le fond de l'outillage.

Par le facies des pointes à main, des racloirs et des types dérivés, on aperçoit l'évolution commençante de cette industrie si variée dont les grottes de la Dordogne nous donnent les stades successifs. Les figures II, III et IV de la planche I montrent les racloirs les plus caractéristiques et la figure V une pointe à main magnifique.

Dans cet atelier, quelques outils rappellent les types de l'âge du Renne : grattoirs épais, lames à dos abattu de l'aurignacien, grattoirs sur bout de lame du magdalénien ; il n'y a là que similitude de forme, ces époques n'étant pas connues dans notre région rémoise.

Le Campignien abonde et donne de nombreux tranchets de petite taille. Les pics, proportionnellement à ces derniers, sont plus rares. Je signalerai particulièrement un tranchet, taillé dans un fragment de hache, dont la partie plate du dos conserve encore un beau poli ; les haches polies au campignien sont rares et j'hésite à placer cet instrument à cette

(1) Cette grèvière, aujourd'hui abandonnée, se trouve creusée le long de la route de Soissons, face au stand de tir.



période. Enfin le néolithique vient avec son outillage si divers. Rien n'y manque : haches, lames, perçoirs, pointes de flèches, scies, etc... Je ne signalerai que quelques types rares ou spéciaux.

La figure I, planche II, donne le dessin d'une pointe de flèche à tranchant transversal. Contrairement au type courant, les retouches latérales sont bi-faciales. La fig. II représente un élément de faucille (lamelle de pointe), c'est le premier que je connaisse pour la Marne. Ces lames dentées étaient encastrées dans une armature de bois et formaient la partie tranchante de l'outil. On pensait que ces instruments étaient des scies, mais depuis la découverte, en Egypte, par Flinders-Pétrie, d'une faucille, armée de ces dents de silex, on s'aperçut de leur véritable destination. L'Espagne, l'Italie, la Suisse en ont fourni ; plus rares en France, on les signale en Bretagne.

La figure III montre une forme de grattoir assez rare, le type à pédoncule. Du grattoir ordinaire dérivent les formes représentées par les figures IV, V et VI.

Parce que le silex était rare, les haches ont été utilisées jusqu'à la dernière extrémité ; j'en possède quelques-unes portant des retailles indiquant leur réutilisation après mutilation accidentelle.

Les pointes de flèches sont de deux genres : en losange et pédoncule. Les ailerons manquent ou sont à peine indiqués.

La scie à encoches (fig. VII) possède un dos poli.

Quelques foyers, retournés par les labours, m'ont fourni divers fragments de céramique. En général, ils sont grossiers, peu cuits et ne présentent aucune ornementation.

Outre l'atelier de la Haute-Borné, à Tinquex, les environs de Reims possèdent diverses stations, en majorité néolithiques, établies le long de la Vesle.

Mont-Saint-Pierre.

Sur le territoire de la commune de Thillois, à deux cents mètres de la route de Soissons, s'élève le tumulus gaulois du Mont-Saint-Pierre.

Derrière cette butte se trouve, en surface, un outillage néolithique assez pauvre et de petite dimension. Ces silex, à patine blanchâtre, ont été plus ou moins malmenés par les

outils agricoles. Le Musée de Reims possède une série de cette petite industrie, récoltée par M. H. Gardez. On y remarque des lamelles, des grattoirs circulaires, ainsi qu'une petite hache à gaine en silex. Notre ami Coulon y a recueilli quelques grattoirs, ainsi que des nucléus ; pour notre compte, nous possédons une moitié d'amande acheuléenne trouvée dans l'argile du sous-sol, ainsi qu'une pointe de flèche losangée.

C'est à proximité de cette station que fut trouvé le fameux dolmen de Champigny, aujourd'hui détruit, de même que quelques foyers du néolithique et du bronze.

Muizon (Gare).

Près de la gare de Muizon, en contre-bas de la route de Soissons, se trouve un second atelier plus important.

Le silex employé a été fourni par la Montagne de Reims ; il est brun, rubanné, à taille très dure.

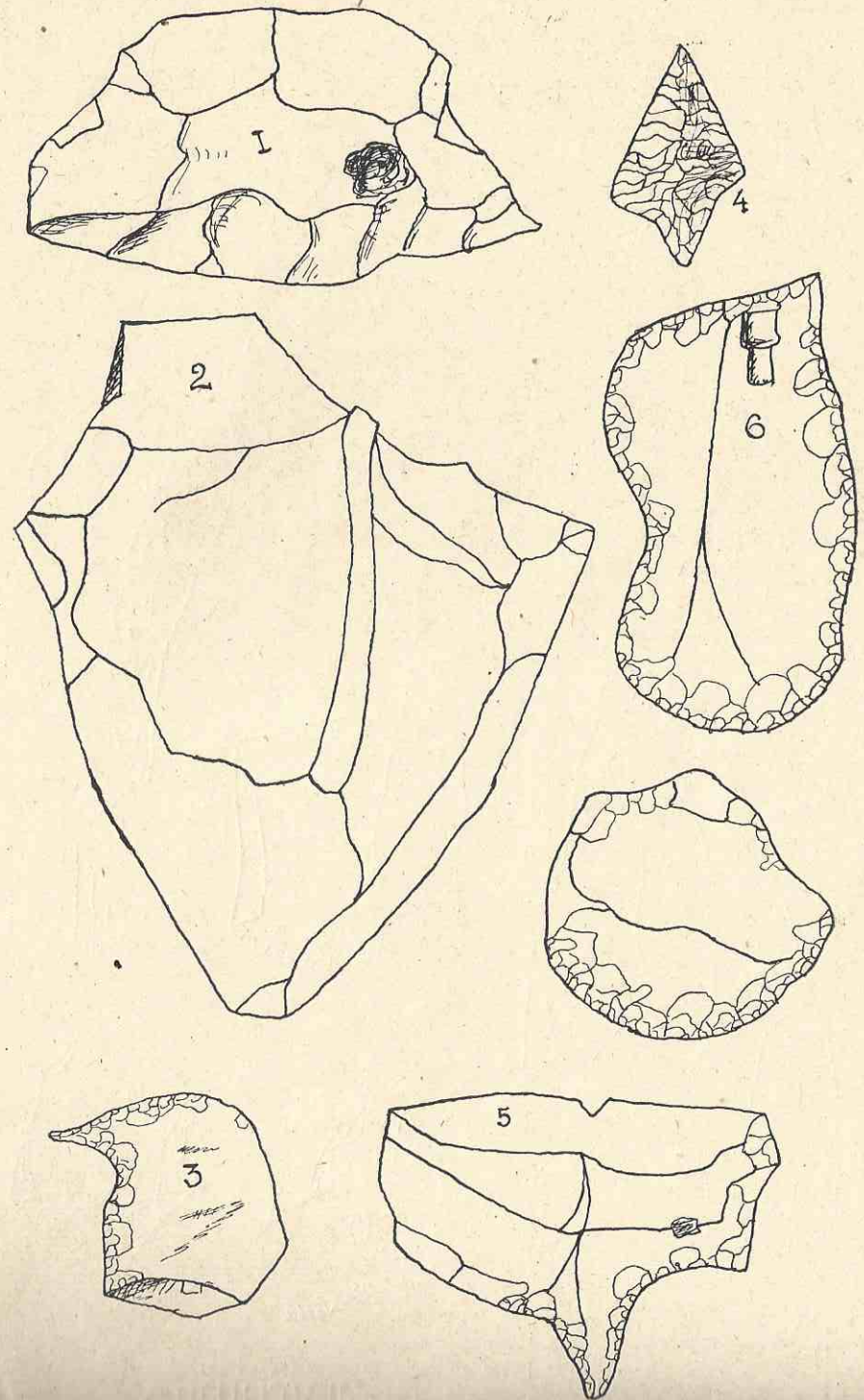
Quelques types d'instruments ont le facies moustérien. La figure 1 montre un racloir, l'éclat levallois (fig. 2) a été trouvé à proximité, mais sur la droite de la route.

Le tranchet que j'y ai rencontré dénote un néolithique commençant. La hache polie et les lames y sont rares, mais ce qui caractérise cette station est l'abondance du perçoir.

Un genre assez rare est le type oblique (fig. 3). La figure 5 montre un perçoir-encoche, le seul que nous ayons trouvé dans la région. Les grattoirs de toutes formes et dimensions y sont abondants. Dans cette station nous avons recueilli plusieurs outils que nous considérons comme des burins néolithiques, ils sont parfois simples, parfois terminés par un grattoir rond (fig. 6). Nous ne possédons qu'une pointe de flèche de cet atelier (fig. 4). Il est à remarquer que la région n'a fourni que deux formes de pointes de flèches : le type losangé, peu courant, et le type dérivé, à ailerons à peine dégagés et à fort pédoncule. Aucune pièce fine, ni bien finie : nous exceptons toutefois une large lame, peu épaisse, terminée par un grattoir à front oblique.

On y rencontre un petit outillage d'aspect tardenoisien, formé de lamelles plus ou moins retouchées que nous considérons comme néolithiques.

Nous avons exploré cette nouvelle station en compagnie de notre regretté ami Georges Thomas.



Muizon (Grévière).

Passé Muizon, une nouvelle grévière vient d'être ouverte, en bordure de la route, par M. Gouverneur, entrepreneur à Tinquieux. Les alluvions caillouteuses ont donné quelques coups de poing acheuléens accompagnés de courtes lames et d'éclats rappelant le moustérien.

Nous nous proposons de donner plus tard un aperçu de cette industrie.

Champigny (Marais).

Les marais de la Vesle, derrière Champigny, ont été habités vers le milieu du néolithique. Plusieurs arpents de terre cultivés par les maraîchers ou labourés par les fermiers du pays fournissent un outillage à taille très fine, pris dans le silex noir de la craie. Ces silex sont recouverts d'une patine blanchâtre, parfois rougeâtre, plus ou moins profonde. Rien de spécial dans cette station ; nous ferons remarquer une belle scie à encoches (fig. 7), une seconde ébauchée présentant un double bulbe de percussion (fig. 8) et quelques perçoirs (fig. 10 et 11).

Trois haches montrent un revers plat (fig. 9) qui les font ressembler à des herminettes. La figure 12 représente un burin d'aspect tardenoisien, mais que nous croyons néolithique. La céramique trouvée en abondance se compose de débris fort cuits, à pâte fine ; quelques-uns sont ornés de dessins géométriques simples.

Châlons-sur-Vesle.

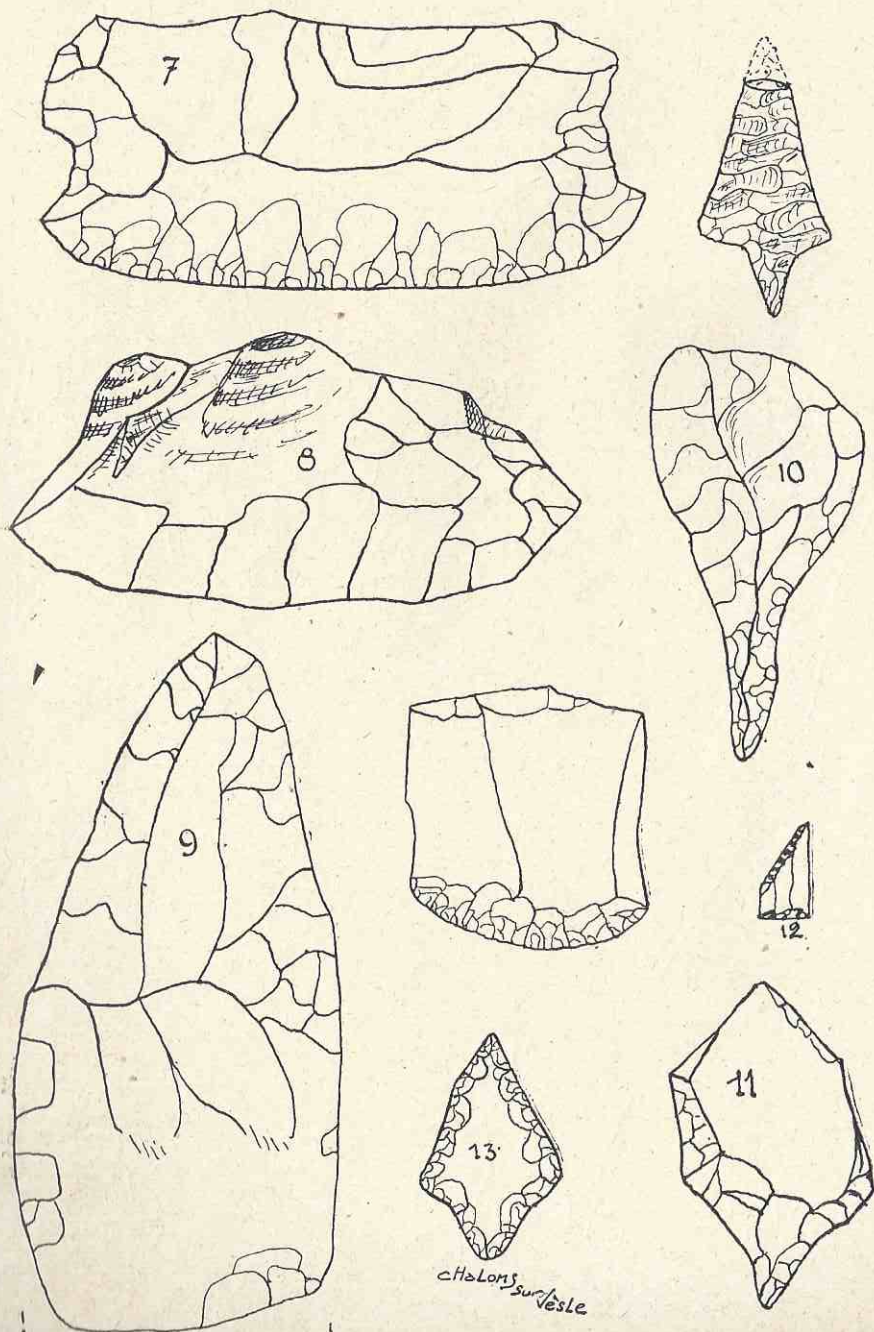
Toujours le long de la Vesle, entre le hameau de Mâco et Châlons-sur-Vesle, on trouve en surface quelques outils néolithiques.

On y remarque principalement des lames et des nucléus, les grattoirs y sont rares.

La figure 13 représente une pointe de flèche du type régional.

Leysin (Suisse), 20 mars-9 avril 1930.

S. MACK.



Châlons-sur-Vesle

NEOLITHIQUE

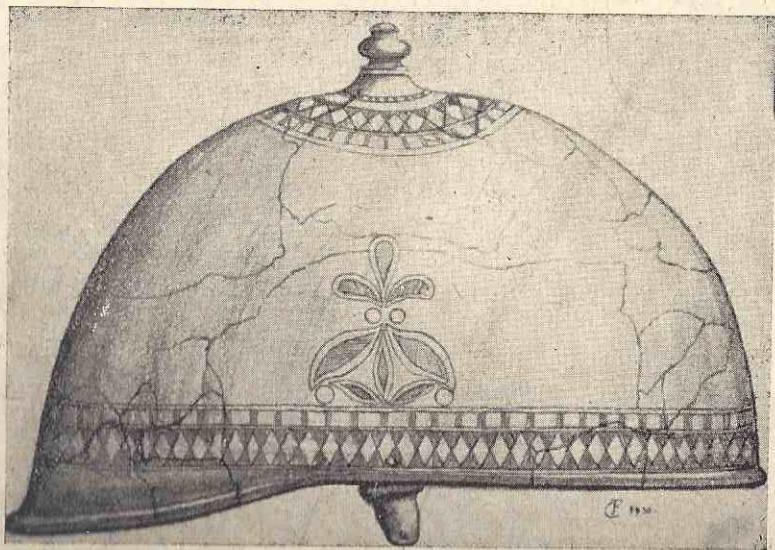
Les marais de Champigny

Note sur un Casque Gaulois recueilli dans le Cimetière des Marquises, près Prunay (Marne)

La tombe à char marnienne, la tombe du chef de la tribu, contenait généralement un riche mobilier funéraire ; on la trouve souvent violée par des chercheurs inconnus, mais il arrive presque toujours qu'elle renferme encore des débris que l'archéologue ne doit pas dédaigner.

C'est ce que savait M. Chance, notre regretté collègue, un fouilleur d'une telle conscience qu'aucun travail, si long et si minutieux fût-il, ne rebutait. Il prit la peine de tamiser la terre d'une fosse à char qu'il venait de trouver dans le cimetière des Marquises ; il recueillit ainsi les morceaux d'un grand vase décoré de losanges incisés, une agrafe en fer, une petite virole en os tachée de vert-de-gris et de nombreux fragments de feuille de bronze qui avaient constitués le casque du chef.

Grâce à l'obligeance de M. Menecier, Conservateur des Musées de Reims, nous avons pu reconstituer ce casque dont le dessin figure p. 44. Il diffère sensiblement, tant par



CASQUE GAULOIS RECONSTITUÉ (CIMETIÈRE DES MARQUISES)

sa décoration que par sa forme, des casques gaulois de notre région. Comme les casques de Berru (Marne), d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure), il est orné de la palmette. Il représente, dans la série des casques de la Marne, un spécimen nouveau.

Voici ses caractéristiques : forme ronde, sommet surmonté d'un bouton ; hauteur : 140 m/m ; diamètre dans le sens de la longueur : 235 m/m et de la largeur : 160 m/m ; l'épaisseur de la feuille de bronze varie de 42 à 45/100^e de millimètres ; la base est formée d'une bande de 4 m/m sur 1 m/m.

Il y a lieu de remarquer la très faible épaisseur du timbre ; les mesures effectuées sur des fragments provenant de diverses parties oscillent entre 42 et 45/100^e de m/m. J. Déchelette émet l'opinion à cause de cette faible épaisseur que le métal « devait être doublé par une forte calotte de cuir ».

Puisque nous avons pu reconstituer le casque du cimetière des Marquises qui est maintenant une intéressante pièce du Musée Archéologique de Reims, c'est une fois de plus la preuve qu'il ne faut pas négliger les débris rencontrés dans les tombes, bien, qu'au premier abord, ils puissent paraître insignifiants.

P. COULON.

Le Cimetière celtique de « La Hourgnotte », à Liry (Ardennes)

Liry est un petit village du canton de Monthois, bâti dans une des échancrures que forme la falaise de craie qui termine à l'est les monts de Champagne. Il est dominé au sud, au nord, à l'ouest par des massifs crayeux ; un petit ruisseau, le Jailly dont la source est à mi-chemin d'Orfeuil, coule, jusqu'au village, dans une vallée étroite et profonde et va, à travers la plaine argileuse du « Vallage », rejoindre l'Aisne non loin de Brières.

Liry n'est pas inconnu des archéologues ; il est célèbre par la découverte, en 1879, d'un ossuaire néolithique. M. le

Dr O. Guelliot, dans sa brochure « Le Préhistorique dans les Ardennes » (1), donne sur cette découverte, « la plus importante qui ait eu lieu jusqu'ici dans les Ardennes », des détails abondants et précis.

L'ossuaire se trouvait dans une grèvière située à 200 mètres au nord du village, au bord du chemin de Liry à Saint-Morel.

Je rappellerai seulement qu'il contenait, avec les ossements d'une vingtaine de squelettes, de beaux outils de silex.

C'est à 150 mètres environ de l'ossuaire, au nord-ouest, que se trouve le cimetière celtique que j'ai fouillé récemment.

Il occupe un champ qui fait partie du lieu dit « La Hourgnotte » et qui appartient à M. Soudan, cultivateur à Liry (2).

A « La Hourgnotte » — altitude 190 mètres — prend fin le coteau crayeux qui vient d'Orfeuil. On y jouit d'une vue très étendue qui embrasse la vallée de l'Aisne, de Chestres à Challerange.

Vu de l'est, ce lieu dit représente un gigantesque tumulus. Serait-il déraisonnable de supposer que les Celtes du deuxième âge du fer, en établissant leurs cimetières sur les hauteurs, comme on le constate généralement en Champagne, obéissaient à la même idée religieuse que leurs ancêtres de l'époque du Hallstatt qui élevaient des tumuli en l'honneur de leurs morts ?

Le sol arable de « La Hourgnotte », peu profond, — 15 centimètres à peine — repose sur la craie que le soc de la charrue érafle à chaque labour.

Le 28 novembre 1928, je marchais derrière la charrue conduite par un jeune ouvrier agricole qui labourait le champ de M. Soudan. A 40 m. de l'extrémité est du champ, des fragments de poterie noire apparurent sur le sillon : le cimetière de « La Hourgnotte » était trouvé.

(1) Dr O. Guelliot. *Le Préhistorique dans les Ardennes*, Revue historique ardennaise (T. IX) p. 271 et suivantes.

(2) Je remercie bien vivement M. Soudan qui m'a si aimablement autorisé à effectuer des fouilles dans son champ, et MM. Scribot et Viter qui ont rendu ma tâche plus facile.

MON JOURNAL DE FOUILLES

28 novembre 1928. — F. n° 1. — Orientée de l'ouest à l'est, profonde de 25 à 30 cm. ; aux pieds, parmi les débris de plusieurs vases, 1°) un fer de lance de 28 cm., coudé à angle droit à 8 cm. de la pointe — et coudé sans doute intentionnellement ; 2°) un autre plus petit : 8 cm. ; 3°) placée le long du bras droit, la soie atteignant l'épaule, une épée de 78 cm. — soie comprise (40 cm.) — dans son fourreau de fer en mauvais état ; sa largeur, près de la soie, est de 5 cm. ; une arête centrale la renforce. La bouterolle du fourreau est ajourée et se termine par un triangle équilatéral ; à chaque angle de la base du triangle subsiste un bouton ornemental en relief.

Aux environs du bassin, j'ai trouvé les trois quarts d'un anneau de fer et un anneau de bronze plat de 22 m/m. de diamètre, orné sur les deux faces de petits cercles imprimés dans le métal. — Squelette en mauvais état.

29 novembre 1928. — F. n° 2. — Elle est profonde de 60 cm. ; les os du squelette n'ont plus de consistance ; ils sont recouverts d'une terre de sépulture brune, mais très argileuse.

La mâchoire inférieure n'a plus de dents ; près de l'épaule et du bras gauches nombreux fragments de plusieurs vases ; sur la poitrine deux fibules en fer placées l'une près de l'autre ; la rouille a complètement rongé l'ardillon ; restent le ressort bilatéral et l'arc terminé par le porte-agrafe.

L'une de ces fibules portait à l'extrémité du pied un appendice caudal orné par une petite boule de bronze traversée par la tige de fer et venant s'appuyer sur le dos de l'arc.

10 décembre 1928. — F. n° 3. — Longue de 2 m. 20, large de 1 m. et profonde de 80 cm., elle contenait deux squelettes superposés ; le premier devait être celui d'une très jeune femme à en juger par la grosseur des os, leur longueur et le diamètre du torques (10 cm. 5) entourant le cou ; le torques est à tige pleine terminée par des tampons ; près de chaque tampon trois nodosités qui se retrouvent au milieu de la tige, en constituent l'ornementation.

Sous ce premier squelette et n'en étant séparé que par

une couche de terre de 1 ou 2 cm. — (le torques de la femme était en contact avec la boîte crânienne du squelette d'en dessous et l'avait tachée de vert-de-gris) — se trouvait le squelette d'un guerrier de grande taille.

La position des deux inhumés, étendus sur le dos, laisse l'impression que leur inhumation a été simultanée. A la droite du guerrier, allant du crâne au bassin, la pointe tournée vers les pieds, était placée une grande épée de 82 cm., soie comprise. La longueur de la soie, à section quadrangulaire, est de 13 cm. 1/2 ; deux parties dans cette soie : l'extrémité, sur une longueur de 4 cm. 1/2, avait une ornementation que le temps a presque détruite ; il n'en reste, en effet, que quatre clous de bronze, à tête convexe, de 13 m/m. de diamètre ; l'un est encore muni de sa tige de bronze — 2 cm. — ; sur un autre est reproduit, au repoussé, l'S à trois branches, le triscèle qui avait la valeur d'un emblème apotropaïque.

La largeur du fourreau qui est de 6 cm. près de la soie n'a plus que 3 cm. 1/2 à la naissance de la boulerolle ajourée qui se termine par un triangle dont les bords latéraux sont arqués et que trois boutons en relief ornent aux angles.

A l'extrémité de la boulerolle près du bassin, étaient déposées deux chaînes de bronze ayant constitué la bélière ; la plus grande a 50 cm. ; elle est formée de 20 maillons, y compris le crochet qui termine une extrémité et l'anneau qui est à l'autre ; ces maillons faits de fils de bronze tressés et soudés ont tous la même forme ; leur grosseur, leur longueur (3 cm. 1/2 au début, 2 cm. 1/2 à la fin) diminuent insensiblement et graduellement. L'autre chaîne, de même facture, a 14 cm. ; elle se termine à chaque bout par un anneau. L'ensemble apparaît comme un travail remarquable.

Un fer de lance, à larges ailerons, long de 16 cm. 1/2 et large de 9 cm., renforcé par une nervure qui prolonge la douille inexistante, était posé sur le bassin ; sur le bassin également reposait l'umbo d'un bouclier, pièce de fer de 8 cm. 1/2 de largeur, dont la partie centrale semi-cylindrique est continuée par deux ailettes triangulaires ; sur

les fémurs, presque aux genoux, il restait environ 30 cm. de ce qui a dû être la bordure en fer du bouclier.

A gauche, près de la tête, un vase ; trois autres vases aux pieds ; leur pâte, insuffisamment cuite, n'a pas résisté à la pression de la terre qui les recouvrait.

10 décembre 1928. — F. n° 4. — Elle contenait un squelette de femme ; deux fibules « marniennes » en bronze étaient sur la clavicule gauche ; un anneau de fer de 7 cm. 1/2 de diamètre intérieur entourait le bras gauche près de l'épaule ; le poignet portait, en outre, un bracelet de fer en mauvais état.

Quatre vases — en poterie sans consistance et brisés — avaient été placés le long du corps, à droite, de la main au genou.

11 décembre 1928. — F. n° 5. — Elle n'avait que 30 cm. de profondeur ; le squelette d'une femme reposait dans le fond avec la tête à l'est ; au cou, un torques de 12 cm. de diamètre, à tige pleine terminée par des tampons et au bras gauche un bracelet, à tige aplatie, large de 9 m/m et ornée de côtes sur la face externe.

11 décembre 1928. — F. n° 6. — Profonde de 25 cm., elle contenait aussi un squelette de femme.

Sur le bassin et dessous, j'ai recueilli 22 anneaux ayant constitué une ceinture ; ils sont plats, en bronze ou en potin et de taille différente : le plus grand a 37 m/m. de diamètre, le plus petit, 20 m/m. L'agrafe, très simple, a l'aspect de deux anneaux mis bout à bout ; un anneau porte sur une face trois protubérances régulièrement espacées (est-ce l'anneau amulette ?) ; un autre est muni d'une minuscule agrafe en bronze, à laquelle pouvait être suspendue une pendeloque. Une matière d'un brun-verdâtre marquait la place occupée par les anneaux.

Deux fibules en bronze de la Tène II se trouvaient près de la clavicule gauche. — Fragments de vase.

11 décembre 1928. — F. n° 7. — Je n'ai recueilli dans cette fosse qui n'avait que 15 cm. de profondeur, que des fragments de deux fibules de la Tène II.

11 décembre 1928. — F. n° 8. — Une grande fosse, profonde de 70 cm., dans laquelle je n'ai pas relevé la moindre trace de squelette ; à l'extrémité est, deux vases avaient

été enterrés ; le plus petit de forme tronconique était intact.

11 décembre 1928. — F. n° 9. — Profondeur : 25 cm. ; c'était la fosse d'un guerrier ; à sa droite, sous des débris de vases, était déposée une épée dont la lame, longue de 57 cm. et large près de la poignée de 39 m/m., subsiste seule ; du fourreau, en effet, il ne resté que la boulerolle ajourée de forme récurrente, survivance du type hallstattien qu'on signale fréquemment dans le Marnien.

7 janvier 1929. — F. n° 10. — C'est une grande fosse : 2 m. 30 comme longueur avec 1 m. comme largeur et profondeur.

L'humérus gauche du squelette, près du coude, était taché de vert-de-gris ; autour du poignet gauche restaient les fragments d'un bracelet qui avait été formé de petits anneaux de fer de 1 cm. de diamètre et d'un anneau de bronze de même dimension.

Derrière la tête un vase brisé.

7 janvier 1929. — F. n° 11. — Longueur, 1 mètre : il s'agit de la fosse d'un enfant ; les ossements ont presque entièrement disparu ; du crâne, subsistent quelques parcelles minces et friables. Près du cou, une fibule en fer de la Tène II, longue de 10 cm., assez bien conservée pour que soient observables les détails qui caractérisent les différentes parties ; à côté, fragment (arc) d'une autre fibule semblable.

Sur le bassin, un vase brisé.

7 janvier 1929. — F. n° 12. — Ne contenait que quelques fragments d'un fémur.

8 janvier 1929. — F. n° 13. — Longueur : 1 m. 80 ; largeur : 0 m. 80 ; profondeur : 0 m. 70.

Squelette en mauvais état d'un guerrier ; à droite, allant de la tête au bassin, la pointe tournée vers les pieds, une très grande épée dont la boulerolle est détruite ; ce qui reste, soit comprise (10 cm.) mesure 84 cm. ; la largeur de la lame qui paraît renforcée en son milieu est de 4 centimètres 1/2 ; fourreau en mauvais état.

A gauche du squelette, un fer de lance bien conservé dont la pointe touchait la paroi ouest de la fosse, a 22 cm. 5 de longueur y compris la douille qui mesure 6 cm. 5. — Vases brisés à droite.

8 janvier 1929. — F. n° 14. — C'est la fosse d'une femme qui portait un bracelet de fer au bras gauche ; des vases près du bras droit de l'inhumée, mais brisés.

8 janvier 1929. — F. n° 15. — Au bras gauche de l'inhumée — une femme — il y avait un bracelet de bronze ; près du bras droit, deux anneaux de bronze qui ont pu faire partie d'une ceinture ; un troisième anneau de bronze plat a été recueilli près de l'épaule droite. Deux vases avaient été déposés près de l'épaule gauche ; l'un était brisé ; l'autre, cylindrique, de 3 cm. 5 de diamètre, d'une hauteur égale était placé sens dessus dessous et intact.

8 janvier 1929. — F. n° 16. — Profonde de 20 cm., ne contenait que des débris d'ossements.

9 janvier 1929. — F. n° 17. — Elle contenait un squelette de femme orienté normalement. Sur les jambes, deux anneaux plats en bronze qui ont vraisemblablement fait partie de la ceinture constituée par d'autres anneaux de même nature et de même forme recueillis au nombre de treize autour du bassin. Ces anneaux ont subi une oxydation intense ; je relève de petits dépôts de vert-de-gris sur la terre où ils étaient posés ; de jaunâtre, cette terre était devenue noire ; les os du bassin, des bras, en contact avec les anneaux étaient noirâtres.

L'humérus gauche portait un bracelet de lignite intact, de 8 cm. 5 de diamètre extérieur et de 7 cm. de diamètre intérieur. Sur la poitrine, un rasoir pédonculé à lame arquée, déformée par l'oxydation qui a boursouflé le métal. (Une matière qui paraît être du bois a laissé ses traces sur les deux faces de la lame ; on en vient à penser que la lame du rasoir pouvait être placée dans une gaine de bois). Deux débris de fibules en fer et un fragment de petite tige de fer étaient dans le voisinage du rasoir ; derrière la tête deux autres anneaux de bronze plats (1) ; aux pieds, un vase brisé.

9 janvier 1929. — F. n° 18. — Profonde de 30 cm., elle contenait aux pieds, à l'est, par conséquent, les débris de quatre vases ; trois étaient ovoïdes et pédonculés ; leur pâte noire, peu consistante était recouverte extérieurement

(1) Tous ces anneaux dispersés faisaient partie d'une ceinture qui n'avait plus d'agrafe. Ces choses anormales s'expliqueraient si, au moment de l'inhumation, la ceinture avait été brisée.

d'un mince enduit argileux brunâtre ; le 4^e, noir, de forme tronconique, était orné extérieurement de protubérances.

Le long du bras droit de l'inhumé était placée une épée dans son fourreau à bouterolle ajourée ; l'ensemble a 60 cm. ; la soie, 10 cm. ; la lame, à 2 cm. de la poignée, mesure 3 cm. 5 de largeur ; deux anneaux de fer recueillis sur le bassin — (diamètres : 6 cm. et 4 cm. 5, — le plus petit de forme plate), — ont fait partie de la ceinture.

7 novembre 1929. — F. n° 19. — Fosse peu profonde : 20 cm. ; le sous-sol crayeux a été à peine entamé ; la terre d'inhumation forme une couche de 1 cm. d'épaisseur ; cette fosse ne contenait que quelques os et un anneau de fer plat (diamètre extérieur : 48 m/m, intérieur : 14 m/m.)

8 novembre 1929. — F. n° 20. — Profondeur : 25 cm. ; il ne restait du squelette que quelques dents à la place occupée par la tête. Un torques en bronze intact, de 12 cm. de diamètre, fait d'une tige cylindrique dont les extrémités, plus renflées que la partie centrale, sont ornées et terminées par des tampons, était en place à l'ouest de la fosse.

A l'extrémité est de la fosse, deux vases brisés, parce que trop près du sol ; l'un notamment fait d'une pâte bien cuite aurait résisté à la pression du sol s'il avait été enfoui plus profondément.

8 novembre 1929. — F. n° 21. — Une fosse à fleur de terre ; au fond une mince couche de terre d'inhumation ; quelques fragments du crâne et des os des jambes subsistaient.

A la place où se serait trouvée la main droite, un couteau dont la lame, longue de 24 cm. a, 4 cm. 5, de largeur, au milieu ; la soie a encore 4 cm. 5 ; à 1 cm. de la lame subsiste un rivet de 14 m/m qui assujettissait le manche.

22 novembre 1929. — F. n° 22. — Orientée nord-est, sud-ouest, longue de 2 m., large de 90 cm. et profonde de 70 cm., elle contenait un squelette dont les os n'avaient plus de consistance, près de la main droite, un vase ; un autre, près de la main gauche, et brisés tous deux.

23 novembre 1929. — F. n° 23. — Même orientation, mêmes dimensions que la précédente. J'ai recueilli autour du

bassin de l'inhumée 27 anneaux plats en bronze et une agrafe qui constituaient la ceinture ; l'agrafe est longue de 45 m/m ; elle se termine par un crochet qui représente la tête stylisée d'un animal aux cornes pointues : bélier ? taureau ? Je n'ai pas pu savoir de quelle façon étaient reliés les anneaux formant la ceinture ; entre deux anneaux consécutifs la distance m'a paru être 1 cm. 5, ce qui donnerait pour la longueur totale de la ceinture 106 cm. (soit 76 cm. pour la longueur des anneaux et de l'agrafe et 40 cm. pour les liaisons). — Ici encore, comme dans les fosses n°s 6 et 17, aux endroits où se trouvaient les anneaux, de petits dépôts d'une matière brunâtre recouvraient la terre et les os ; ces dépôts ne m'ont pas paru provenir uniquement de l'oxydation du cuivre ; je crois qu'ils étaient formés d'un mélange d'étoffe ou de cuir décomposés et de vert-de-gris.

Sur le bassin, se trouvaient aussi les débris, en mauvais état, d'une fibule en fer de la Tène II.

Deux vases brisés : l'un, un plat, près du genou droit et sous la cuisse droite, un deuxième vase entièrement écrasé et informe.

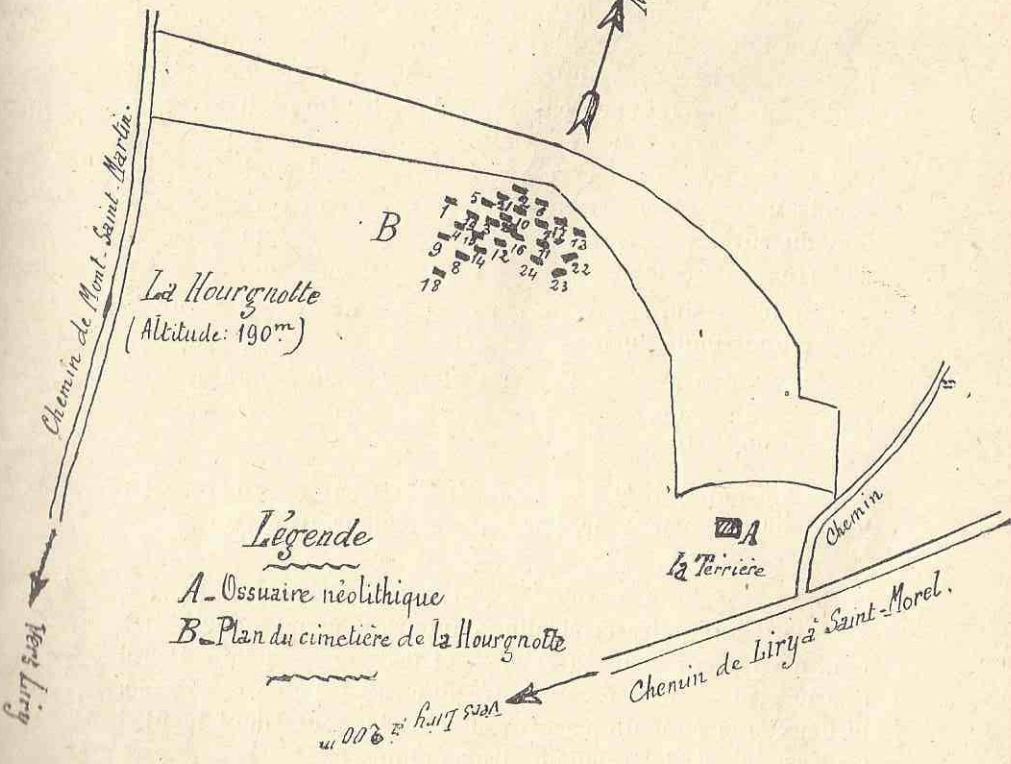
23 novembre 1929. — F. n° 24. — Orientation ouest-est ; longueur, 2 m. ; largeur, 1 m. et profondeur, 0 m. 50.

Du squelette, il ne restait que les os des jambes et quelques fragments du crâne. Aux pieds et à droite, un couteau à lame triangulaire et étroite, d'une longueur totale de 18 cm., avec 5 cm. pour la soie, — et trois vases : l'un n'était que le pied — (utilisé comme récipient) — d'un vase ovoïde, le deuxième était un vase ovoïde à pédoncule dont le pied seul est intact ; le troisième, tronconique, était brisé.

Cimetière celtique de la Hourgnotte, à LIRY (Ardennes)

Les fosses - Les inhumés - Le mobilier funéraire : Tableau récapitulatif

N ^{os} d'ordre des fosses	Etat des fosses	LES INHUMÉS				MOBILIER FUNÉRAIRE				OBSERVATIONS
		Hommes	Femmes	Enfants	Intérimés	Bronze	Fer	Divers	Vases	
1	Vierge	4				1 anneau de bronze plat	Épée, 2 fers de lance, anneau de fer		Plusieurs vases brisés	Bouterolle ajourée
2	id.		1				Fragments de 2 fibules		id.	Fibules marniennes
3	id.	1	1			1 torques, 4 clous, 1 bélière, 1 anneau	1 épée, 1 umbo, 1 fer de lance, bord. du bouclier		4 vases brisés	Fosse double - Bouterolle de l'épée ajourée
4	id.		1			2 fibules	2 bracelets		4 vases brisés	Fibules marniennes
5	id.		1			1 torques, 1 bracelet			"	"
6	id.		1			1 agrafe et 22 anneaux de ceinture, 2 fibules			Fragments d'un vase	Fibules de la Tène II
7	id.		1			Fragments de 2 fibules			"	id.
8	id.	"	"	"	1	"	"	"	2 vases	L'un est intact
9	id.	1	"				1 épée		Vases brisés	Bouterolle ajourée, dérivée du type hallstattien
10	id.		1			Fragments de bracelet			1 vase brisé	
11	id.			1			1 fibule fragments d'une 2 ^e		id.	
12	"	"	"	"	1	"	"	"	"	Fragments de fémur
13	Vierge	1					1 épée, 1 fer de lance		Vases brisés	La bouterolle manque
14	id.		1				1 bracelet		id.	
15	id.		1			1 bracelet et 3 anneaux			2 vases	L'un est intact
16	id.	"	"	"	1	"	"	"	"	Contenait quelques ossements
17	id.		1			17 anneaux plats	Rasoir pédonculé fragments de fibules	1 bracelet de lignite	1 vase brisé	
18	id.	1					1 épée, 2 anneaux		4 vases brisés	
19	"	"	"	"	1		1 anneau plat		"	
20	Vierge		1			1 torques			2 vases brisés	
21	id.	1					1 couteau		1 vase brisé	
22	id.	"	"	"	1	"	"	"	2 vases brisés	
23	id.		1			27 anneaux plats 1 agrafe	Fragments d'une fibule		id.	
24	id.	1					1 couteau		3 vases 2 sont brisés	
		7	12	1	5					



LES TOMBES

Les 24 tombes de « La Hourgnotte » peuvent s'inscrire dans un quadrilatère de 70 m. sur 40; elles sont donc très rapprochées.

Comme le coteau sur lequel elles se trouvent, elles sont orientées sensiblement de l'ouest à l'est, — à l'exception de deux d'entre elles qui vont du nord-est au sud-ouest.

Treize ont une profondeur de 20 à 30 cm.; c'est à peine, pour quelques-unes, si le sous-sol a été entamé; j'ai relevé 1 mètre de profondeur dans la fosse n° 10; c'est la plus profonde du cimetière.

La terre d'inhumation, abondante dans les fosses profondes, n'a qu'un ou deux centimètres d'épaisseur dans les fosses à fleur de terre; elle est formée d'une argile jaunâtre semblable à la terre de la plaine qui commence à l'est, au pied du coteau.

Cette terre ne paraît pas favorable à la conservation des squelettes qui sont en mauvais état.

Dans la tombe n° 5, une femme avait été inhumée la tête à l'est. Une sépulture double existait dans le cimetière; elle concerne la fosse n° 3 qui contenait un squelette féminin et celui d'un guerrier ayant à ses côtés des armes remarquables qui ont dû appartenir à un chef de la tribu.

Je crois que toutes les tombes étaient vierges; dans les n° 12 et 16, il ne restait que des fragments d'os, mais, parce qu'elles étaient peu profondes, la charrue a pu déterrer ce qu'elles contenaient et le temps l'a détruit.

LES INHUMÉS

J'ai essayé d'établir, d'après leur mobilier funéraire, le sexe des inhumés du cimetière de « La Hourgnotte ».

J'ai estimé que les épées, les lances, les couteaux indiquaient des hommes et que les ornements : ceintures, torques, bracelets, fibules avaient été portés par des femmes; j'ai attribué à un enfant la tombe n° 11 ne mesurant qu'un mètre de longueur et contenant des os minces et fragiles.

Il m'a été impossible, toutefois, de me faire une opinion

à propos de cinq tombes dont le mobilier était absent ou insuffisamment caractérisé.

Dans les autres, il y avait vraisemblablement sept hommes, douze femmes et un enfant.

LES FIBULES

J'ai recueilli 11 fibules; elles proviennent des tombes qui portent les n° 2, 4, 6, 7, 11 et 23. Une fibule en fer, en plusieurs fragments, existait dans la fosse n° 23; chacune des autres tombes en contenait deux.

Ces fibules sont de deux époques; celles de la tombe n° 2, en fer, et celles de la tombe n° 4, en bronze sont « marniennes » (1), l'appendice caudal replié sur l'arc n'y est pas soudé.

Les 7 autres, en bronze ou en fer, appartiennent à la Tène II : l'appendice caudal replié est assujéti à l'arc au moyen d'un petit anneau qui termine l'appendice et en fait partie, pour ce qui est des fibules de bronze.

Une fibule en fer — fosse n° 11 — est à peu près complète; elle a 10 cm. de longueur; le ressort bilatéral comprend 6 spires; l'appendice caudal, — 7 cm., — qui prolonge le porte-agrafe, est replié et ramené sur l'arc jusqu'à 2 cm. du ressort où il est fixé à l'aide d'une bague; à l'endroit où il rejoint l'arc, au-dessus du porte-agrafe, cet appendice est, en outre, orné d'un anneau de 15 m/m de diamètre et de 5 m/m d'épaisseur.

LES TORQUES

Les trois torques découverts dans les tombes 3, 5 et 20 sont caractérisés par leur faible diamètre : 10 cm. 5 et 12 cm. Ils entouraient le cou des inhumées; ils sont formés d'une tige cylindrique pleine terminée par des tampons; le plus petit est orné, près de chaque tampon, de trois nodosités qui se retrouvent au milieu de la tige.

A côté des torques de la période marnienne, aux formes variées, ornés de ciselures, de rinceaux, de motifs en S,

(1) La période marnienne correspond à la Tène I (de 500 à 300 av. J.-C.). — Mais il est inexact de classer dans la Tène I des objets qu'on n'a jamais trouvés à la station de la Tène et qui sont, au contraire, très abondants dans les sépultures celtiques de la Champagne.

qui se distinguent aussi par le fini de l'exécution, ce sont des pièces médiocres.

LES BRACELETS

Ils se trouvaient dans les fosses 4, 5, 10, 14, 15 et 17; trois sont en fer, deux en bronze, un en lignite; le 7^e était constitué par de petits anneaux de fer, détruits par la rouille, sauf un qui est encore associé à un anneau de bronze de 1 cm. de diamètre.

Au bras gauche du squelette de la tombe n° 4 se trouvaient deux bracelets de fer; l'un entourait le poignet, l'autre, l'humérus, près de l'épaule.

L'un des bracelets de bronze, — tige aplatie de 9 m/m de largeur — est orné de côtes sur sa face externe; l'autre est fait d'une tige de bronze presque cylindrique. Le bracelet de lignite, de 8 cm. 5 de diamètre extérieur et de 7 cm. de diamètre intérieur, entourait l'humérus gauche; sur la face interne sont visibles les traces de l'outil qui a servi à le polir ou à le tailler. « Ils (les bracelets de lignite), paraissent plus abondants à la Tène II qu'à la phase précédente et ont été signalés en Gaule, en Bohême, en Alsace et en Suisse (1).

A l'encontre de ce qu'on observe dans le Marnien où, habituellement, si la fosse est vierge, on découvre un bracelet à chaque poignet, ici, le bracelet est unique (la tombe 4 fait exception, mais, précisément, je crois son mobilier marnien) — et on le trouve au bras gauche, invariablement.

LES CEINTURES FÉMININES

« A l'époque de la Tène II, écrit J. Déchelette, apparaissent en Gaule et dans l'Europe centrale des nouveaux modèles (de ceintures), qui comptent au nombre des objets les plus caractéristiques de cette phase » (2).

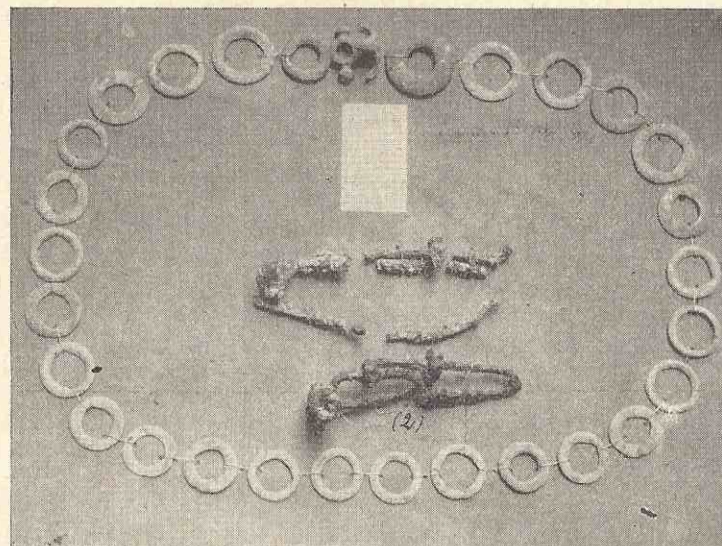
Au temps où vivait la peuplade celtique qui repose au cimetière de la Hourgnotte, les ceintures féminines étaient à la mode. Trois tombes en ont livré. Ces ceintures sont

(1) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 1.229.

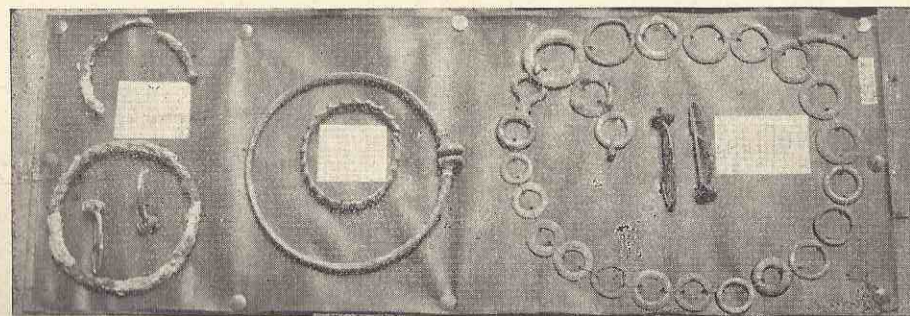
(2) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 1.230.

faites d'éléments semblables : quelques anneaux de potin cassants et probablement moulés sont mêlés à des anneaux plats en bronze plus ou moins réguliers et dont les diamètres s'espacent entre 37 et 20 m/m. On les trouve autour du bassin.

La ceinture de la fosse n° 6 comprenait 22 anneaux et une agrafe; celle de la fosse n° 17 ne devait pas être com-



F. N° 23. — CEINTURE FÉMININE, — (2) F. N° 11, — FIBULE EN FER

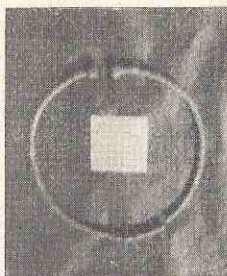


F. N° 4. — BRACELETS ET FIBULES F. N° 5. — TORQUES ET BRACELET

F. N° 6 CEINTURE FÉMININE ET FIBULES

plète; je n'ai recueilli que 17 anneaux sans agrafe; dans la 23^e tombe 27 anneaux bien en place entouraient le bassin sur lequel reposait l'agrafe qui a 45 m/m de longueur et qui reproduit la tête stylisée d'un animal aux cornes pointues : bélier ? ou taureau ? Tous ces anneaux étaient isolés ; la distance qui séparait chaque anneau du voisin, m'a paru être en moyenne 1 cm. 5, mais je n'ai pas trouvé trace du lien qui pouvait les unir.

Voici, néanmoins, ce que j'ai constaté dans les fosses contenant les ceintures : à la place où reposaient les anneaux, une matière d'un brun verdâtre, — assez abondante puisque j'en ai rapporté afin de l'examiner à la loupe. — formait un dépôt sur la terre ou sur les os; cette substance dans laquelle entre du vert-de-gris ne contient-elle pas



F. N° 3. — TORQUES

aussi de l'étoffe ou du cuir décomposés ? Cela étant, il serait possible de se faire une idée de la ceinture féminine : bande d'étoffe ou de cuir sur laquelle seraient fixés des anneaux.

LES ARMES

Les guerriers de « La Hourgnotte » utilisaient les mêmes armes offensives qu'à la phase marnienne : épées, lances, couteaux; ils ont, de plus, une arme défensive, le bouclier.

Mais les épées et les fers de lances présentent quelques caractères particuliers qu'il est bon de noter.

LES ÉPÉES

Cinq guerriers en étaient pourvus; ils occupaient les tombes 1, 3, 9, 13 et 18. Trois de ces épées, dans leur four-

reau, mesurent respectivement, soie comprise : 78 cm., 82 cm. et 84 cm. (et cette dernière n'a plus de bouterolle); les deux autres qui proviennent des tombes 9 et 18 ont, la première, 57 cm. et l'autre 60 cm.

Les quatre bouterolles qui existent encore sont ajourées. L'extrémité, pour trois d'entre elles, est un triangle équilatéral dont les bords latéraux sont droits — pour celle qui était dans la 1^{re} tombe, — et arqués pour les deux autres, avec, aux angles, un bouton ornemental.

La 4^e épée a une bouterolle en arc de cercle dont les extrémités viennent rejoindre le fourreau auquel elles sont soudées; cette forme de bouterolle paraît une survivance du type halstattien.

Il est aussi digne de remarque que la partie supérieure du fourreau et de la lame de quatre épées a la forme d'une courbe « en profil de cloche. »

Il est difficile d'affirmer que les fourreaux étaient ornés; toutefois, sur celui de l'épée trouvée dans la fosse n° 13, un cercle en relief de 15 m/m de diamètre est encore visible.

L'ÉPÉE DE LA TOMBE N° 3

C'est la mieux conservée et la plus remarquable. Le fourreau, large de 6 cm. près de la soie conserve cette largeur sur une longueur de 40 cm.; puis il diminue insensiblement pour n'avoir plus, à la naissance de la bouterolle, que 35 m/m; il était légèrement bombé et deux bandelettes transversales, l'une, à 2 cm. de la poignée, l'autre, à 15 cm. de la pointe, le renforçaient.

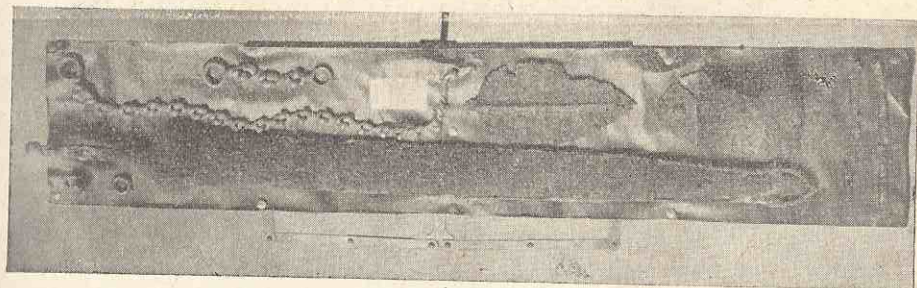
Sur le côté du fourreau qui, dans la tombe, reposait sur le sol, se voit la boucle de suspension fixée par deux tenons de petites dimensions. Enfin, on se rend bien compte que les bords d'une des feuilles de tôle constituant le fourreau sont repliés et rabattus sur l'autre.

La soie quadrangulaire qui se termine par un bouton donne lieu aux remarques suivantes : elle a 13 cm. 5, mais elle se divise en deux parties, l'extrémité sur une longueur de 4 cm. 5 était ornée; le reste, — 9 cm. — nettement séparé de la première partie par une arête qui subsiste et fait

le tour de la soie, avait un manche en bois attesté par des fragments qui adhèrent encore au métal.

De l'ornementation de l'extrémité, il reste quatre clous de bronze à tête convexe, de 13 m/m de diamètre, analogues à ceux qu'utilisent les tapissiers. Sur l'un d'eux est reproduit, au repoussé l'S à trois branches, le triscèle. « Pas plus que la triade d'S, il n'est d'origine celtique » (1).

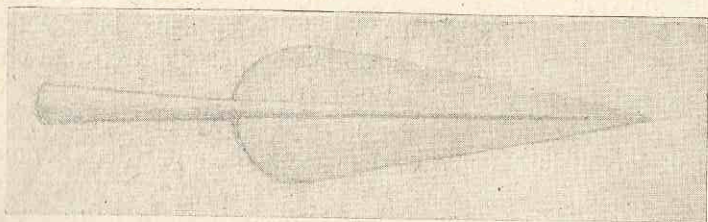
A cette épée était associée une remarquable bélière dont il a été question p. 48.



F. N° 3. — ÉPÉE, BÉLIÈRE, FER DE LANCE, UMBO, BORDURE DU BOUCLIER, CLOUS DE BRONZE, ANNEAU.

LES FERS DE LANCES

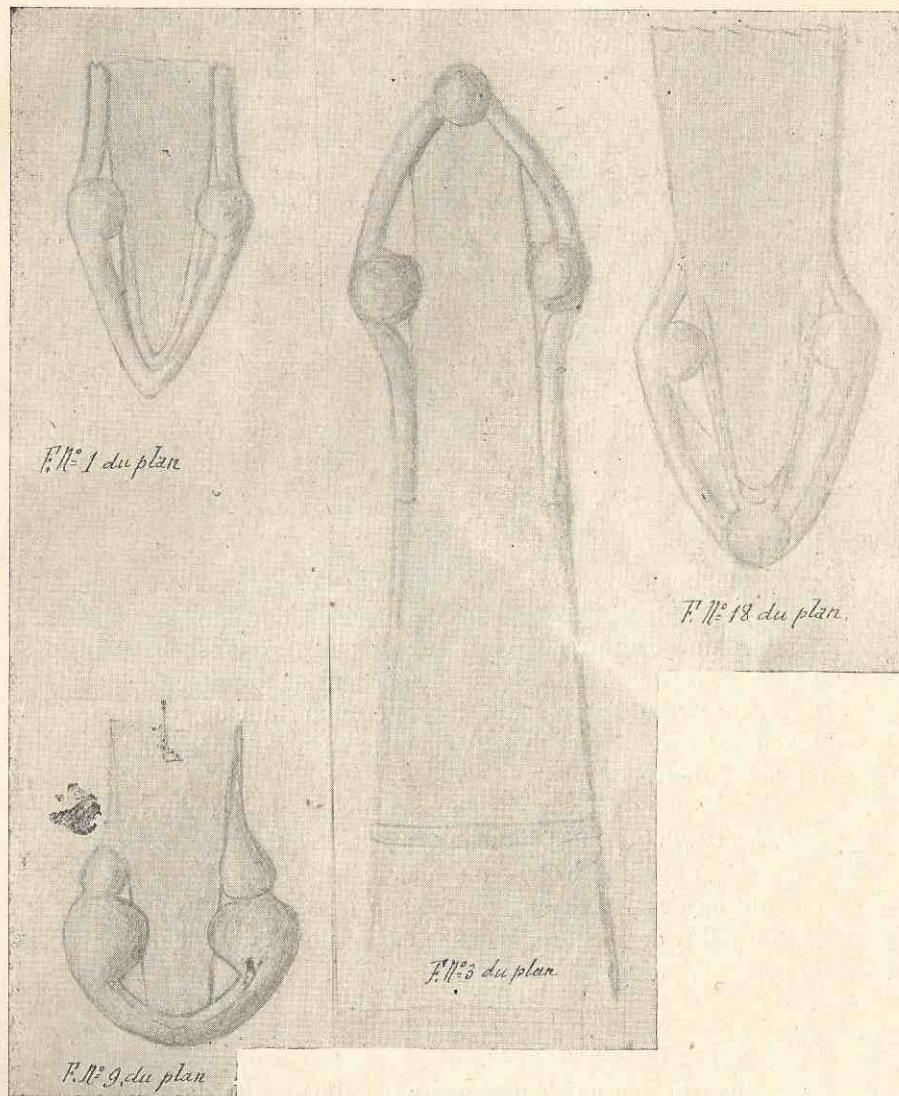
Il n'y a pas uniformité dans les fers de lances trouvés à la Hourgnotte. Deux, trouvés dans la fosse n° 1, sont « en feuille de saule ». Les deux autres ont un autre aspect ;



F. N° 13. FER DE LANCE

l'un, de la tombe n° 3, est à larges ailerons, — 9 cm. de largeur en son milieu, — forme propre à certaines lances de

(1) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 1.519.



BOUTEROLLES DES ÉPÉES (CIMITIÈRE DE LA HOURGNOTTE).

la Tène II; la largeur maximum du 2° est de 5 cm., mais leur base a un caractère commun : elle a la forme d'un arc de cercle très régulier.

LES COUTEAUX

Les deux couteaux qui constituaient, avec des vases, le mobilier des fosses 21 et 24 n'ont rien qui les différencie des couteaux de l'époque marnienne : ni la forme de la lame qui est légèrement arquée, ni la soie qui est encore pourvue de rivets, ce qui indique la présence d'un manche que le temps a fait disparaître.

Le 1^{er} est un grand couteau dont la lame a 24 cm. 5 de long et 4 cm. de large; de la soie, il reste 4 cm. 5 avec un rivet de 14 m/m; le deuxième a une lame étroite, — 2 cm. près de la soie, — arquée, triangulaire et longue de 13 cm.

UN RASOIR

Celui que la tombe n° 17 a donné appartenait à une femme qui possédait aussi un bracelet de lignite et les éléments d'une ceinture. Il était sur la poitrine. C'est un outil qui a la forme d'un petit couteau dont la lame arquée a 8 cm. de longueur avec une largeur maximum de 23 m/m; la soie est complète et mesure 2 cm.; l'extrémité arrondie est percée d'un trou.

Sur les deux faces de la lame, couverte de boursoufflures dues à l'oxydation, des lignes parallèles très rapprochées, de couleur jaunâtre se voient distinctement.

Sont-ce des fibres de bois ? Et le rasoir était-il enfermé dans un étui de matière ligneuse qui a ainsi laissé les traces de son existence ?

LE BOUCLIER

« Nous ne connaissons aucun bouclier gaulois qu'il soit possible de classer avec certitude à la première période de la Tène... A Vevey, sur deux tombes à épées, l'une de la Tène I, l'autre de la Tène II, la seconde seule contenait un umbo. Il en est de même pour les deux sépultures de Maubranches (Cher). Il en faut conclure que cette arme défensive

n'était pas usuelle à la première phase chez les Gaulois ou plutôt faite de bois, de cuir ou d'osier, elle ne comportait aucune garniture métallique. » (1).

Ainsi le bouclier qui n'a jamais été signalé dans les tombes de la phase marnienne, était en usage parmi les guerriers du cimetière de la Hourgnotte. De celui qui se trouvait dans la tombe n° 3, la plus riche comme mobilier funéraire, il reste l'umbo et une partie de la bordure en fer.

L'umbo reposait sur le bassin : on en déduit que toute la poitrine du Gaulois et les cuisses étaient protégées par le bouclier ; c'est, en effet, sur les fémurs, presque au niveau des genoux, que j'ai recueilli, en plusieurs morceaux, 30 cm. d'une tige creuse demi-cylindrique qui bordait la partie inférieure du bouclier. J'imagine que cette bordure a été obtenue à l'aide d'un étroit ruban de fer dont les bords ont été rabattus de façon à emprisonner un ou deux millimètres du bois des planches ; les planches ont disparu mais l'écartement des mâchoires de la bordure — 3 m/m — nous dit leur épaisseur.

Quant à l'umbo, c'est une pièce de fer de 8 cm. 5 de largeur ; il a la forme d'un demi-cylindre de 10 cm. de diamètre qui est continué par des ailettes triangulaires ; chacune de ces ailettes est percée d'un trou livrant passage au clou qui la fixait au bouclier.

LA CÉRAMIQUE

Elle est abondante, moins toutefois que dans les nécropoles marniennes de ma connaissance : Hauviné, St-Clément, Prosnes, etc. J'ai constaté l'existence d'au moins 40 vases dans les 24 tombes de la Hourgnotte ; je dis : « au moins », parce que dans plusieurs fosses — 1, 2, 9, 13 — les fragments mélangés des vases ne permettaient pas toujours d'en déterminer le nombre avec précision. Trois fosses contenaient 4 vases ; c'est une quantité qui n'a pas été dépassée ; cinq n'en contenaient pas.

De ces 40 vases, deux seulement sont intacts. J'attribue à plusieurs causes l'état fragmentaire dans lequel se trou-

(1) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 1167.

vaient les autres : ils étaient trop près du sol ; ils ont été recouverts de terre d'inhumation argileuse et lourde ; plusieurs ont dû être brisés intentionnellement et surtout la plupart étaient mal cuits, leur pâte s'est imprégnée d'eau et a cédé à la moindre pression.

Cette céramique comprenait des assiettes, des plats, des vases tronconiques, d'autres sensiblement cylindriques, des vases ovoïdes à pédoncule creux. La proportion de ces derniers était plus grande que dans les cimetières de la phase marnienne, ainsi, la tombe n° 18 en contenait trois, la fosse n° 24, un, avec, en outre, le pied d'un autre, ébarbé, limé à la brisure pour que, se tenant verticalement, le pédoncule creux pût être utilisé comme récipient. Je n'ai pas rencontré le vase à boire de forme carénée.

La pâte de ces vases est noire ; quelques-uns — les vases ovoïdes pédonculés notamment — sont recouverts extérieurement d'un engobe brun. Sur un débris d'assiette, de vase tronconique figurait l'ornementation dite « au peigne » ; la panse d'un autre vase était recouverte de protubérances encadrées en haut et en bas par une bordure unie.

L'ÂGE DU CIMETIÈRE

Il y a 5 fosses qui n'ont rien donné et qu'on ne peut pas dater avec certitude ; parmi les 19 autres, deux contenaient des fibules marniennes, une troisième, une épée courte à boulerolle ajourée et récurrente avec adhérence au fourreau des extrémités de l'arc.

Le mobilier de ces trois fosses se rattache à la première période du deuxième âge du fer.

Mais dans neuf tombes de femmes et dans celle d'un enfant, les ornements (fibules, ceintures, bracelets) ont les caractères qui sont propres à ces objets pendant la civilisation de la Tène II ; on peut en dire autant de 4 épées, de 2 fers de lance, de l'umbo, de la bélière recueillis dans les fosses des guerriers. Le rasoir de la tombe 17 est aussi de la même époque. Quant aux couteaux, ils ne peuvent pas toujours servir à indiquer avec précision l'âge d'une sépulture surtout si, à côté d'eux, il n'y a que des vases à l'état de débris.

En résumé, la majeure partie des tombes de la nécro-

pole de « La Hourgnotte » appartient, sans conteste, à mon avis, à la Tène II, à cette période du deuxième âge du fer qui s'étend de l'an 300 à l'an 100 avant J.-C., pour les uns (1) et de l'an 250 à 100, pour les autres (2).

Il ne serait pas téméraire peut-être de dire que ce cimetière est du début de la Tène II. Deux faits notamment autorisent cette supposition : la présence, dans trois tombes, de fibules et d'une épée de l'époque marnienne et aussi la forme demi-cylindrique de l'umbo ; « c'est, dit J. Déchelette, la forme la plus simple et la plus ancienne » (3).

QUELQUES REMARQUES

Dans le précieux manuel de J. Déchelette qui a déjà rendu tant de services aux archéologues, on trouve diverses affirmations qui ne correspondent pas aux constatations que j'ai faites récemment et que je crois utile de signaler :

1° « A la Tène II, les bords latéraux (de la boulerolle) ne sont plus détachés du fourreau comme précédemment » (4).

Or, les trois épées de la Tène II trouvées à la Hourgnotte ont une boulerolle ajourée (la boulerolle disparue de la 4^e épée présentait, selon moi, le même caractère).

2° « Nous avons reconnu, en outre, qu'à partir de la Tène II, vers l'an 300, le torques disparaît presque entièrement des sépultures celtiques » (5).

Trois tombes de femmes sur 12, ont donné un torques de bronze.

3° « A la Tène II, alors que le mobilier des tombes marniennes s'appauvrit, les vases y deviennent rares. Les nécropoles champenoises les plus typiques de cette seconde phase sont... celles de Somsois et de la Vigne-aux-Morts, commune de Loisy-sur-Marne ; les deux tiers de leurs sépultures environ n'ont livré aucun vase et les autres n'en contenaient qu'un seul ; à la Vigne-aux-Morts, ils font à

(1) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 931.

(2) Dr O. GUELLIOT. — Marnien ou la Tène ? Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, p. 12.

(3) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 1.172.

(4) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 1.115.

(5) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 1.209.

peu près complètement défaut... La céramique de la Tène II nous est donc à peu près inconnue » (1).

Il faut bien admettre que les cimetières de la Tène II contiennent un mobilier funéraire qui varie avec la région : dans les tombes des nécropoles des environs de Vitry-le-François, les vases manquent souvent ou sont rares ; 80 kilomètres plus au nord, à Liry où l'on constate l'existence de 40 vases dans 19 tombes, ils sont relativement nombreux. Et pourquoi aussi, selon qu'elles vivaient à une époque plus ou moins éloignée de la civilisation marnienne dont elles peuvent avoir subi l'influence — ou pour d'autres causes encore ignorées, — les populations de la Tène II n'auraient-elles pas modifié leur mœurs funéraires ? C'est pour cela peut-être que telle nécropole donne des vases en abondance, des épées à boulerolle ajourée et des torques qui, ailleurs, font défaut.

LES OUVRIERS D'ART

Les épées trouvées à la Hourgnotte sont remarquables ; l'une d'elles surtout qui vient de la fosse n° 3 atteste l'habileté, le savoir-faire, le goût des armuriers gaulois.

Il n'en est pas de même des ornements féminins ; comparés aux bijoux des tombes marniennes, ils marquent une décadence. Alors que la fibule, le torque, le bracelet de la première période du deuxième âge du fer sont infiniment variés dans leur forme, leur ornementation, ceux de la période suivante paraissent dériver du même modèle ; ils font naître l'idée d'objets faits en série.

Les ouvriers qui ont fabriqué les bijoux des tombes marniennes et qui ont ajouté à leur élégance en les couvrant de fines ciselures, étaient des artistes ; leurs successeurs qui ne créent pas, qui reproduisent un modèle donné, à un grand nombre d'exemplaires, sont d'habiles ouvriers d'industrie.

LE NOMBRE TROIS

C'était un nombre sacré : les Gaulois lui attribuaient, dès le IV^e siècle avant notre ère, selon J. Déchelette, un

(1) J. DÉCHELETTE. — Manuel d'archéologie préhistorique, 3^e partie, p. 1460-1461.

pouvoir merveilleux. Les Celtes de la Hourgnotte croyaient encore en sa puissance magique : l'un des anneaux d'une ceinture féminine se distingue des autres par trois légères protubérances régulièrement espacées ; le torque de la femme ensevelie dans la tombe n° 3 est orné de trois fois trois nodosités, enfin, sur l'un des clous de bronze ornant la poignée de l'épée trouvée dans la même tombe, figure le triscèle ou S à trois branches qui devait porter bonheur au guerrier, chef de la tribu.

Saint-Masmes, le 21 décembre 1929.

J. DUPUIS.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé A. LEMOZI. — *La Grotte-Temple du Pech-Merle; un nouveau Sanctuaire préhistorique*, préface de M. l'abbé BREUIL (un vol. in-4° avec 57 illustrations dans le texte et 59 hors texte, chez l'auteur à Cabrerets (Lot), 100 francs.)

On peut dire que l'ouvrage de M. l'abbé Lemozi, curé de Cabrerets, était attendu depuis longtemps comme un monument élevé à la gloire de l'archéologie française et aussi des archéologues français.

Ayant à plusieurs reprises visité la Grotte du Pech-Merle sous la conduite de son heureux inventeur, c'est pour moi un double plaisir de reconnaissance et d'amitié de présenter cet ouvrage à mes collègues.

Je n'ai pas à vous dire que M. l'abbé Lemozi est un savant préhistorien; le fait même qu'il vient d'être appelé par le comité de l'Alliance Française en Angleterre à donner une série de conférences dans douze villes de Grande-Bretagne suffirait à le prouver; mais il faut que l'on sache que le curé de Cabrerets est essentiellement curé. Ainsi le temps nécessaire à l'exploration de la grotte n'était jamais pris sur le temps dû à ses paroissiens, mais sur les heures de repos, sur les nuits. Et cela nous explique pourquoi le curé de Cabrerets a voulu que son livre fut avant tout un livre pour ses paroissiens, pour qui il a été écrit, pour qui même il a été édité. Il l'a également destiné aux nombreux visiteurs qui ne sont pas tous nécessairement de grands savants.

Aussi il nous avertit que son intention n'a pas été d'écrire un compte rendu destiné seulement à quelques spécialistes : « Dans les premiers chapitres de mon travail, écrit-il dans la préface, qui, devant l'anéopage international du monde savant, seront peut-être comparés à de « l'herbe folle », j'ai pensé avec sympathie à la foule des visiteurs qui se pressent ici pendant trois mois de l'année et que l'étude un peu austère des scènes de préhistoire aurait peut-être découragés.

« A côté des nombreux souvenirs laissés dans notre grotte par l'homme préhistorique, il y a d'autres éléments qui ont peut-être inspiré les artistes quaternaires et dont l'étude instructive et moins abstraite peut servir « d'amorce » à de nombreux visiteurs cultivés, désireux de s'initier sérieusement aux arcanes de la préhistoire. C'est pour eux surtout que j'ai voulu faire le « tour » complet de la grotte. Chacun prendra de mon travail ce qu'il voudra, selon ses goûts et son genre de culture ».

Mais *La Grotte-Temple du Pech-Merle* est aussi, et le sujet l'exigeait impérieusement, un livre de haute science puisqu'il s'agissait de présenter au public savant et spécialisé une des plus grandes merveilles archéologiques connues, et l'on comprend que M. l'abbé Breuil, le maître de la Préhistoire, professeur au Collège de France et à l'Institut de Paléontologie humaine, ait tenu à apporter dans une

élogieuse préface, son « tribut deux fois confraternel de félicitations ».

M. l'abbé Lemozi épuise son sujet en trois parties.

Rendant avant tout un hommage de reconnaissance aux généreux Mécènes qui avec une libéralité de grands seigneurs lui ont permis de mener à bien tous les travaux de découverte, d'exploration, d'aménagement: M^{lre} de Gouvion Saint-Cyr et M. Jean Lebaudy, dans une première partie l'auteur décrit la situation de la grotte, sa découverte, son exploration, etc..., et effleure en passant la géologie, la botanique, l'entomologie. C'est une véritable exploration que l'on ne saurait sans doute comparer à la découverte d'un nouveau continent, car c'est autre chose, mais le récit en est néanmoins captivant comme celui d'une expédition en régions inconnues.

Puis en quelques chapitres parfaitement condensés, M. Lemozi présente les considérations générales préparatoires à l'étude des gravures et des dessins; rapidement, mais clairement, il aborde ces questions de plus en plus à l'ordre du jour chez les Sociologues et les Préhistoriens philosophes du totémisme, de l'anthropomorphisme, de la magie préhistorique, etc.

Enfin, dans une dernière partie, il entreprend l'étude détaillée des peintures et des sculptures de la grotte, et là, le savant s'en donne à cœur joie — mais toujours clairement, ce qui est la marque du vrai savant — dans les descriptions, les interprétations de tous ces dessins que nous ont laissés nos ancêtres aurignaciens et magdaléniens.

Curé jusqu'au bout, M. l'abbé Lemozi a tenu à terminer son travail par une petite monographie de Cabrerets, rédigée par M. le chanoine Albe, archiviste diocésain.

C'est de tout cœur que nous souhaitons à ce *savant ouvrage de vulgarisation* le succès qu'il mérite; il honore grandement la science préhistorique française et contribuera à la faire mieux connaître et mieux aimer et à la venger un peu des derniers affronts qu'on lui a faits.

P. FAVRET.

Le Gérant : P. SAVY.